

N° 2735
61^e année
du 1^{er} au 14
novembre 2007
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

QUELS REMÈDES POUR L'UNIVERSITÉ ?

par
Pierre CARVIN
MICHEL FROMENTOUX
Aristide LEUCATE
Jean de LIBERCOURT

pages 7 à 9

L'ESSENTIEL

Pages 2, 4 et 16

POLITIQUE FRANÇAISE

– *La rue de Grenelle est pavée de bonnes intentions !*

par Guillaume CHATIZEL

– *L'immigration entre déshumanisation et pillage*

par Stéphane PIOLENC

– *Le Président est seul*

par Michel FROMENTOUX

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– *Lendemain d'élections en Suisse*

par Guy C. MENUSIER

– *Victoire des libéraux pro-européens en Pologne*

– *Une situation explosive en Turquie*

par Pascal NARI

– *Carl Schmitt actuel*

par Aristide LEUCATE

Page 10

BOB DENARD

– *Le factotum de la Françafrique*

par Aristide LEUCATE

– *Entretien avec Élie Hatem*

Pages 11, 12 et 13

ARTS ET LETTRES

– *Charles III le Simple*

par Michel FROMENTOUX

– *Apocalyptique art contemporain*

par PERCEVAL

– *Fragonard*

par René PILLORGET

– *Leçons de sainteté*

par Anne BERNET

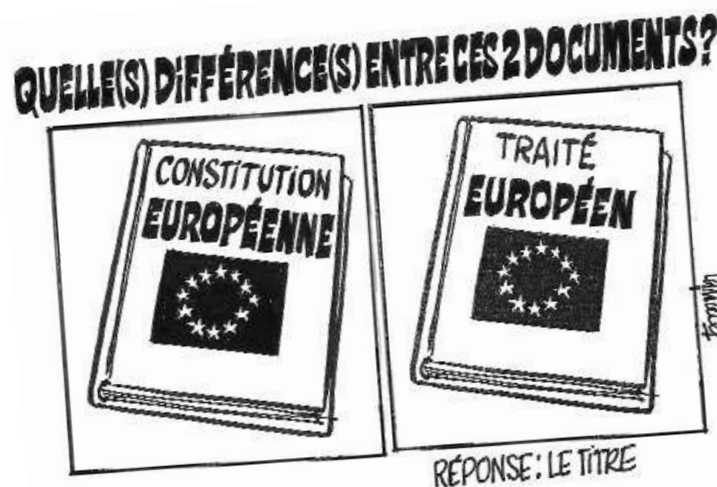
Page 14

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– *L'essence spirituelle de la Révolution*

par Gérard BAUDIN

NON, c'est Le traité modificatif sur l'Europe toujours non !



**L'éditorial
de Pierre PUJO
(page 3)**

Changer les institutions ?

Nicolas Sarkozy est-il toujours "accroc" à une révision de la Constitution ? Il a réuni au début de l'été, sous la présidence d'Édourad Balladur, un comité chargé d'examiner ce qu'il conviendrait de faire pour moderniser les institutions. Il semble moins pressé de passer maintenant aux décisions.

Accroître les pouvoirs du président de la République ? Il n'en a pas besoin. Il s'est déjà emparé de tous les pouvoirs qu'il voulait.

Acquérir le droit de s'exprimer devant le Parlement ? Ce droit de parler pourrait être suivi d'une discussion et d'un vote. Ce serait, pour lui, le moyen de mesurer sa popularité.

Adopter jusqu'à un certain point la représentation proportionnelle ? Certains députés de gauche y seraient favorables mais les élus de droite y sont généralement hostiles parce qu'élus selon un système majoritaire.

Changer le mode de désignation des candidats à la présidence de la République afin d'assurer la représentation de toutes les familles politiques dans la compétition ? À quoi bon puisque presque toutes sont déjà représentées ?

Autre suggestion des commissaires : le président serait chargé de « déterminer » la politique de la nation, tandis que le Premier ministre devrait la « conduire ». Mais cela ne changerait rien à la répartition actuelle des tâches. Les commissaires ont jonglé avec les mots. Nicolas Sarkozy agira comme bon lui semblera. Il lui restera à enterrer cette révision après avoir agité un moment le microcosme parisien.

Pierre PUJO

RETENEZ CETTE DATE !
DIMANCHE 2 DÉCEMBRE
**Grand Banquet
des Amis
de l'Action française**

Palais de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 20 NOVEMBRE.

Voir page 16

M 01093 - 2735 - F: 3,00 €



La rue de Grenelle est pavée de bonnes intentions !

Lorsque sera écrite l'histoire de la politique de l'environnement en France, retiendra-t-on le Grenelle de l'Environnement organisé au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy plutôt que la charte de l'Environnement que Jacques Chirac a fait ajouter à la Consti-

légénique de l'environnement, ont permis de faire oublier les commentaires chagrins de quelques experts.

par **Guillaume CHATIZEL**

sera soulagée parce que la France aurait converti à l'agriculture biologique 6 % de sa surface agricole utile à l'horizon 2010

ment exporter leurs produits vers la France. Et de ce point de vue, le concept de TVA sociale, qui aurait pu être recyclé en Ecotaxe à l'encontre des produits fabriqués sans aucune norme environnementale, est une solution qui aurait mérité d'être étudiée.

Mais dans son discours de clôture, le président de la République a dû reconnaître qu'une telle mesure dépendait de Bruxelles plutôt que de Paris, puisque notre pays a abandonné à l'Europe sa souveraineté sur le contrôle des importations et sur les règles de fiscalité indirecte...

Nicolas Sarkozy tente de nous présenter comme un engagement ambitieux la décision d'imposer une norme "basse consommation" dans tous les bâtiments construits après 2012, il oublie de rappeler que la commission européenne vient de nous adresser une mise en demeure parce que la France n'a rien fait pour appliquer une directive européenne sur la réduction de la consommation dans les bâtiments qui date... de 2002. Et on pourrait détailler des exemples identiques concernant la réduction des émissions de CO2 par les véhicules, le transport routier, l'agriculture ou les énergies renouvelables...

Superbe opération de communication, le Grenelle de l'Environnement n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux auxquels le monde est confronté. Un président élu pour cinq ans peut-il gérer des problèmes qui dépassent le siècle ?

Unilatéralisme et demi-mesures

Pourtant, si un jour on compare, d'un œil politique, les positions de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy sur l'environnement, il faudra bien conclure en faveur du premier. Car c'est pour une gouvernance écologique mondiale qu'a toujours plaidé le premier, rappelant en février dernier, au terme de son mandat, que « le temps n'est plus aux demi-mesures » et que « la crise écologique ignore les frontières ». Rejetant en la matière toute politique unilatérale, il avait plaidé pour la mise en place d'une Organisation des Nations unies pour l'environnement (ONU). Il faudrait, bien évidemment, souligner que cette volonté de Jacques Chirac fut tardive et imparfaite. Mais les défauts du grand show médiatique qu'a constitué le Grenelle de l'Environnement ont toutes les raisons de faire oublier les imperfections du précédent hôte de l'Élysée.

Car c'est bien l'unilatéralisme et les demi-mesures qui caractérisent l'initiative de Nicolas Sarkozy. Qui peut croire que le réchauffement climatique mondial sera sauvé par une modification de la fiscalité française sur les carburants ? Qui peut croire, alors que les forêts se réduisent et que la désertification gagne de vastes espaces, que la planète bleue

Un "gosplan" inutile et coûteux

Même s'il est sans doute un signe intéressant de prise de conscience, même s'il a l'avantage de proposer des solutions concrètes, le Grenelle de l'Envi-



Exercice parfaitement réussi pour Jean-Louis Borloo...

ronnement n'a rien de commun avec l'urgence et l'ampleur des problèmes soulevés par le réchauffement climatique.

Car ce n'est évidemment pas par un "gosplan" de l'administration française que l'on pourra résoudre des problèmes mondiaux. Tout au plus, ces mesures pourraient conduire à faire diminuer la compétitivité des entreprises françaises en leur imposant des normes que ne s'appliquent pas d'autres pays qui peuvent libre-

Supercherie

S'il ne sauve pas la planète, le Grenelle de l'Environnement risque donc de peser sur un budget national déjà exsangue, en créant des dépenses nouvelles dont le financement n'est pas clairement assuré, et de freiner un peu plus une croissance moribonde, en imposant à nos entreprises des obligations nouvelles qui se traduiront par autant de surcoûts.

Mais il y a pire. Le pire, c'est que, sur de nombreux points, ce Grenelle est une véritable supercherie, qui a consisté à faire croire aux Français que la France prenait de nouvelles initiatives pour l'environnement, alors qu'elle se contentait, en réalité, de se mettre en phase avec des directives européennes dont certaines devaient déjà être entrées en application.

C'est le cas par exemple à propos du bâtiment. Alors que

Des enjeux qui dépassent la République

S'il n'est pas surprenant que Nicolas Sarkozy ait, une fois de plus, réussi brillamment son opération de communication, il est plus surprenant que les associations, à l'exception de celles qui militent contre le nucléaire, soient restées silencieuses. Mais sans doute ne tarderons-nous pas à apprendre qu'elles deviendront des "partenaires" de l'État, subventionnées pour participer à la mise en place de l'imposant catalogue de mesurées sur lequel a débouché le Grenelle de l'Environnement.

Pouvait-on croire qu'un président élu pour cinq ans serait capable de gérer des enjeux qui dépassent le siècle ? Si le gouvernement continue à exploiter les forêts de chênes rouvres plantées suite à l'ordonnance prise par Colbert en 1669, il est évidemment incapable de dire à quoi ressembleront nos forêts dans trois siècles et demi...

tution en mars 2005 ? Cet enjeu de communication, cet enjeu de positionnement, n'était sans doute pas le moindre des objectifs du mois de concertations et de débats qui vient de s'achever. De toute évidence, Nicolas Sarkozy et son ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables Jean-Louis Borloo, ont parfaitement réussi l'exercice.

La distribution était parfaite, avec la présence, en *guest star*, de deux prix Nobel de la Paix couronnés pour leur engagement en faveur du développement durable, la kenyenne Wangari Maathai et l'Américain Al Gore. Le *happy end* était particulièrement soigné tant les titres laudatifs des journaux et l'enthousiasme de Nicolas Hulot, le super héros té-

La France divorce du sarkozysme

La république nous a habitués au divorce ; quelques mois après la lune de miel, c'est la "lune de fiel". Les Français se souviennent de la fin de "l'état de grâce" mitterrandien en mars 1982 et de la révocation des "jupettes" en octobre 1995,

Nicolas Sarkozy vient de traverser une "période sanglante".

cinq mois après le "triomphe chiracien". Le sarkozysme n'échappe pas à la loi du genre. La république condamne décidément la France à la dictature du court terme, alors que le nécessaire redressement national requiert des orientations de fond construites dans la durée.

Le chef de l'État doit se remettre d'une "période sanglante", qui a commencé le 13 octobre avec la défaite de l'équipe de France de rugby face à l'Angleterre, et s'est achevée le 19 par

un second échec contre l'Argentine. La figure du Président, le soir de la "petite finale", exprimait son désarroi...



Jour de grève à la SNCF... Le mois de novembre s'annonce mouvementé.

À Lisbonne comme à Saint-Denis, l'Angleterre est restée inflexible. À l'issue de la négociation portant sur le "traité modificatif" européen, la France ne

bénéficie d'aucune concession particulière, tandis que le Royaume-Uni se voit "exonéré" d'un certain nombre de clauses. Par ailleurs, l'euro a battu tous ses records en atteignant près de 1,43 dollar ; le tourisme, notamment, s'en trouve affecté, le coût d'un déplacement en France devenant exorbitant pour les ressortissants de la zone dollar. Enfin, la réforme des régimes spéciaux de retraite a provoqué une grève très suivie à la SNCF, bientôt relayée par Air France... La loi sur le service minimum n'est toujours pas mise en œuvre, mais la mobilisation corporatiste toujours aussi puissante. Novembre s'annonce déjà comme très conflictuel !

Coquille vide

En ces heures difficiles, les amitiés du Président se sont trouvées pesantes, en particulier du côté de la capitale française du

ballon ovale, Toulouse. Le premier vol commercial de l'A 380 a coïncidé avec l'émergence du scandale des délits d'initiés au sein d'EADS, maison-mère d'Airbus. Le plus fâcheux, pour l'hôte de l'Élysée, c'est l'implication d'Arnaud Lagardère dans de juteuses transactions...

Quant à l'actualité économique internationale, elle n'a pas vraiment souri à Nicolas Sarkozy. L'Argentine a décidé de créer avec cinq États sud-américains une "banque du Sud" chargée de financer des projets de développement sans le concours du FMI. La France venait de placer Dominique Strauss-Kahn à la tête de cette organisation trop proche de la Maison Blanche, finalement appelée à devenir une coquille vide... DSK tiendra-t-il pendant longtemps si le divorce entre le président et la France est définitivement prononcé ? N'est-ce pas le signe annonciateur du retour du rival socialiste pour animer la farce républicaine ? ■

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujo
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

NON, C'EST TOUJOURS NON !

Nicolas Sarkozy a obtenu ce qu'il voulait. Les vingt-sept membres de l'Union européenne ont signé à Lisbonne le 20 octobre un "traité simplifié" remplaçant le traité constitutionnel que les Français avaient rejeté le 29 mai et les Hollandais le 1^{er} juin 2005 mais devant lequel les Anglais et les Italiens, les Allemands, les Espagnols et les Polonais rechignaient. En dehors des européistes fanatiques le texte de la Constitution européenne estampillée par l'Académie française n'a suscité aucun enthousiasme chez les Européens. Chaque État n'avait cherché qu'à sauvegarder ses intérêts nationaux. Plusieurs d'entre eux ont obtenu des clauses de sauvegarde sur tel ou tel point que, pour sa part, la France n'a pas réclamées. Notre pays a accepté la création d'un super-État européen qui la dépossède de sa souveraineté. Il s'est fait le champion d'un "traité simplifié" qui reprend les dispositions essentielles de la défunte constitution.

Dans le nouveau texte on a supprimé tout ce qui relève des orientations politiques, économiques et sociales pour ne conserver que les institutions et leur agencement. On a supprimé le drapeau et l'hymne européens, les symboles et maintenu la nomination d'un président de l'Union pour une durée de cinq



PAR
PIERRE PUJO

ans. La Commission pourra continuer à édicter des textes qui auront force de loi en France. La Cour de justice européenne pourra en imposer le respect ; un droit européen se substituera aux différents droits nationaux. Le Parlement ne sera plus composé que de la représentation des länder d'une Europe fédérale car la constitution simplifiée a été calquée sur la constitution allemande.

Un ministre des Affaires étrangères sera élu également pour cinq ans et on ne voit pas comment son action pourra s'harmoniser avec celle de la politique française et du

Quai d'Orsay. La France ne pourra plus conduire la politique extérieure de son choix. La France devra s'aligner sur la politique américaine et s'intégrer à l'O.T.A.N., ce qui est déjà en cours. Une opération comme celle de la libération cet été des infirmières bulgares détenues en otages par M. Khadafi, ne sera plus possible car la France aura perdu son autonomie.

Les médias et les européistes dont ils sont les porte-parole se réjouissent bruyamment en répétant que l'Europe sort de l'impasse. Ils encensent M. Sarkozy par la même occasion. Des socialistes reprochaient à la Constitution d'être trop libérale dans son inspiration, mais l'Europe supranationale qui résultera du nouveau traité le sera tout autant et même atlantiste. Les socialistes hésitent sur la position à adopter et peinent à choisir une ligne commune: rejet du texte, abstention ou demande d'un nouveau référendum. La constitution ayant été rejetée par référendum, seule une nouvelle consultation populaire pourra effacer celle de 2005, en bonne logique démocratique ! Pour tous les patriotes français, en tout cas, les arguments pour le "non" conservent leur valeur, le référendum de mai 2005 n'est pas aboli. "Non", c'est toujours "non".

Bidouillages

Les députés se plaignent régulièrement que la maîtrise par le gouvernement de l'ordre du jour de l'Assemblée empêche l'examen des propositions de loi. Ce n'est pas toujours vrai. La proposition de loi des députés du Nouveau Centre visant à modifier les règles sur le financement des partis pour que leur nouveau parti puisse en profiter a été annoncée le 23 octobre, examinée en commission le lendemain matin et présentée dans la foulée à l'Assemblée. Il faut croire qu'il y avait urgence et que la juste récompense financière qu'attendent ceux qui ont rallié Sarkozy constitue une priorité nationale.

Crésus

Champagne ! Selon le magazine économique *Capital*, les revenus des patrons français ont encore augmenté en 2006 et les 50 dirigeants les mieux payés de France ont eu un revenu moyen de 3,8 millions d'euros par an (salaires, avantages en nature, plus-values de stock-options...), soit 316 années de Smic chacun. A ce train là, les patrons vont finir par nous convertir à la lutte des classes !

Valeurs

La langue française a ceci de curieux que certains mots peuvent avoir des sens presque antinomiques. Nicolas Sarkozy a heureusement réconcilié les deux sens du mot "valeurs" en élevant au rang de grand-croix de la légion d'honneur Antoine Bernheim, PDG de Generali et ancien associé de la banque Lazard. « **Antoine Bernheim a fait des profits et ainsi servi la France** » a expliqué le président. S'il est évidemment normal de distinguer les chefs d'entreprises, le grade de grand-croix avait jusque là été réservé à des responsables politiques, de hauts fonctionnaires ou des militaires. Mais les "valeurs" changent.

Môquet-Bara

La récupération de Guy Môquet par Nicolas Sarkozy n'a finalement rien de très innovant. Robespierre lui aussi, avait amélioré son image en fabriquant de toute pièce la légende du jeune Bara et en imposant son culte dans toute la France. « **Pour l'enseignant et le chercheur, les entreprises mémorielles peuvent être un objet d'études historiques, mais ne sauraient s'imposer comme la vérité historique elle-même** » ont très justement rappelé les enseignants du lycée Grandmont de Tours, dans une pétition expliquant leur refus de participer à la cérémonie sarkoziste.

Courses

Forte de son indépendance retrouvée, Cécilia Sarkozy ose enfin nous confier le grand rêve de sa vie : « **Moi, ce qui me manque par-dessus tout, c'est aller faire des courses au supermarché avec mon fils Louis** ». Les Français qui poussent leur chariot depuis des années et doivent veiller à l'équilibre de leur budget apprécieront l'indécence du propos...

Guillaume CHATIZEL

LE CRÉNEAU

B.H.L., la haine de la France

● **BERNARD-HENRI LÉVY** s'est découvert deux nouveaux ennemis, à gauche, Jean-Pierre Chevènement et Henri Guaino conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, accusés l'un et l'autre sur France Inter le 9 octobre d'être « **d'inspiration maurassienne** ». Ce pourrait être un compliment. Réponse de Chevènement : « **La place que font les médias au sieur Bernard-Henri Lévy, milliardaire déguisé en philosophe, est révélatrice du profond abaissement intellectuel, moral et même spirituel de ce moment de notre Histoire.** » Réponse de Gérard Guaino : « **Ce petit con prétentieux ne m'intéresse pas. Qu'est-il donc ? Il ne m'aime pas. Moi**

non plus. Il n'aime pas la France, moi si. »

Le point sensible est là : B.H.L. éprouve de la haine pour tout ce qui est spécifiquement français. Son aversion pour Charles Maurras s'explique par là.

N'en rajoutez pas !

● **T.V. MAGAZINE** a annoncé pour le 25 octobre une émission sur France 2, Les Résistants de la première heure (réalisé par Philippe Constantini. 1 h 15). On lit ensuite cette présentation : « **En 1939, Guy Moquet, âgé de 15 ans, s'engage contre l'occupant et le fascisme. Peu après ses activités sont dénoncées et l'étudiant se retrouve incarcéré à la prison de la Santé, puis à Fresnes, etc.** ».

Ce programme télévisé servi en supplément avec divers magazines, se moque des téléspectateurs. En 1939, la France déclarait la guerre à l'Allemagne nazie. "Résister" cette année-là, c'était résister à la France, combattre aux côtés de l'Allemagne et de la Russie soviétique comme le firent les communistes français. En 1941, l'U.R.S.S. était devenue l'ennemie de Hitler et Guy Moquet, toujours emprisonné, fut pris comme otage par les occupants allemands. Sur la "résistance" de Guy Moquet, n'en rajoutez pas !

« Juifs bien nés »

● **DANS UN ENTRETIEN** au journal **MÉTRO**, Pierre-Louis Basse journaliste, critique la

lecture imposée de la lettre de Guy Môquet demandée dans les lycées par Sarkozy. Il déclare : « **... il faut faire attention à l'usage que l'on fait du mot patriotisme. Il y a derrière un sens qui peut être interprété de façons très diverses : le patriotisme de Charles Maurras, par exemple, était dirigé contre les juifs** ». Il était dirigé avant tout contre les Allemands qui menaçaient la France d'invasion. S'il s'en prenait aux juifs, c'est dans la mesure où certains d'entre eux se faisaient les complices des Allemands. Il reconnaissait que ce n'était pas le cas de tous les juifs et qu'il existait des juifs patriotes, des « **juifs bien nés** ».

Jacques CEPOY

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Demain il sera peut-être trop tard

■ Le journal survivra, mais pas sans votre aide... qui, numéro après numéro, lui reste indispensable. L'avenir de la France est actuellement terriblement incertain, c'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire que l'Action française continue son travail de salut public. Le journal est notre meilleur outil pour opposer une ferme résistance à tous les ennemis du pays. L'appel est pressant, nous avons besoin de 55 000 euros cette année ; il nous faut recueillir dans les plus

bref délais les 22 000 euros manquant à la survie de *L'Action Française 2000*.

Thibaud PIERRE

N.B. - Prière d'adresser les versements à **M^{me} Geneviève Castelluccio**, *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 15

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Marius Guigues (2 mois), 21,36 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,27 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Jacques Rolland (3 mois), 45,73 ; M^{lle} Lucienne Bousot (3 mois), 50 ; M^{me} du Plessis d'Argentré, 25 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ;

Henri Morfin, 32 ; Louis Moret (3 mois), 90.

Légion des "Mille" : M^{me} Geneviève Castelluccio, 500 ; anonyme Metz, 150.

Pour les 60 bougies : "un Auvergnat fidèle", 60 ; Allen Fourtet, 60 ; Dr André Charles, 30 ; M^e Antoine Murat, 16 ; Jacques Lamonerie, 100.

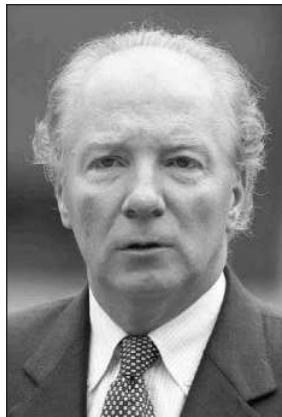
Total de cette liste : 1 263,03 €
Listes précédentes : 31 640,57 €
Total : 32 903,60 €
Total en francs : 215 814,51 F

IMMIGRATION ÉCONOMIQUE

Entre déshumanisation et pillage

par **Stéphane PIOLENC**

L'immigration économique est en effet un « **facteur de modernité** » si l'on prend la modernité dans ce qu'elle a apporté de plus destructeur pour l'Humanité (le



Brice Hortefeux, chantre de "l'immigration choisie"

communisme, le nazisme, les révolutions...) L'immigration est un drame pour toute personne (excepté quelques cas isolés), le fait de quitter son pays et ses racines n'est pas une chance mais une tragédie humaine qui est, à notre époque, devenue le lot de millions de personnes contraintes, pour des motifs économiques ou militaires, de quitter le pays de leurs ancêtres pour émigrer vers d'autres contrées, amenant ainsi les "clash" communautaires que nos sociétés occidentales connaissent aujourd'hui.

L'immigration économique consisterait à "faire le tri" entre les immigrés trop peu rentables pour certains intérêts situés dans le pays d'accueil et ceux qui peuvent intéresser économiquement ces mêmes intérêts. Il y a donc, en amont, une approche déshumanisante de l'immigré perçu comme un accessoire économique rentable (sous peine d'être "jeté") et, en aval, un véritable pillage des forces économiques des pays du Tiers-monde qui en manquent cruellement.

...au simple "facteur économique"

Alors que les autorités occidentales font la chasse à l'immigration de la misère (de manière fort peu efficace et sans s'attaquer aux causes), elles incitent l'immigration économique, injuste du point de vue national puisque ces immigrés feront concurrence aux travailleurs indigènes, crapuleux du point de vue international puisque cela prive le Tiers-monde d'une potentielle "élite". Enfin, l'on ne peut que ressentir un profond malaise à l'idée que l'entrée dans notre pays sera désormais subordonnée à une rentabilité purement économique qui, fatalement, ignore des critères humains tels que l'appartenance à une communauté, une civilisation, une nation... Ceux qui n'éprouvent qu'indifférence à l'égard du "traitement"

des immigrés qui commence à voir le jour, devraient se souvenir que, en France, à chaque fois qu'une mesure a été appliquée aux immigrés, elle a ensuite été étendue à l'ensemble de la communauté nationale (par exemple la carte d'identité.)

Si l'on peut aujourd'hui considérer l'étranger comme un simple facteur économique, qui peut dire avec certitude que, demain, tout homme ne sera perçu de même ? Quelle différence y a-t-il entre un étranger et un Français aux yeux d'un mondialiste ? Ce qui peut être fait sur l'un peut être fait sur l'autre. L'enjeu devient ici civilisationnel : Après avoir, par "droit de l'homme", défendu l'indifférenciation entre "nous et les autres", c'est-à-dire la fin des frontières, des communautés régionales et nationales et des identités et perçu l'homme comme un individu désincarné, interchangeable avec ses semblables, verra-t-on par "réalisme" l'individu, toujours désincarné et interchangeable, considéré également comme un simple produit dans un système économique infernal ? Et si l'on considère que la venue sur notre sol de ces nouveaux travailleurs, qui feront concurrence aux travailleurs nationaux, seront une cause de baisse des salaires, ces travailleurs étant prêts à gagner moins pour un travail plus lourd, compte-tenu de la situation à laquelle ils échappent, l'on voit que ce raisonnement trouve une illustration concrète dans l'immédiate.

Il est plus que temps de l'affirmer : non l'immigration n'est pas une chance, ni pour la France, ni pour les immigrés. Encore faudrait-il l'expliquer à nos contemporains biberonnés de mondialisme par la propagande audiovisuelle. ■

Le fait d'être adhérent à l'UMP va devenir un exercice de plus en plus difficile pour tous ceux qui disposent encore d'une certaine éthique en politique. Sauf à être un libéral apatride immoral, il n'y aura plus que les opportunistes ou les niais (tendance partisans de Christine Boutin) pour voir dans les propositions de l'UMP des projets d'avenir pour la France fondés sur le bien commun et le souci de l'avenir de notre pays.

L'immigration n'est une chance ni pour la France ni pour les immigrés.

A titre d'exemple, le numéro du Magazine de l'Union daté de septembre 2007 et intitulé *Feu vert pour les réformes* (il est d'ailleurs intéressant qu'un parti au pouvoir depuis 2002 ait attendu septembre 2007 pour considérer qu'il était temps de réformer le pays...) traite, dans l'un des articles qui y figurent, de l'immigration, qui fut l'une des principales préoccupations des électeurs de Nicolas Sarkozy, et s'achève par un paragraphe consacré à l'immigration économique, présentée comme un « **facteur de modernité** » : « **notre pays a tout intérêt à attirer des salariés qualifiés, qui par leur travail enrichissent la France.** » On n'osera demander par quel tour de magie un pays comme le nôtre, touché par l'un des plus forts taux de chômage de la communauté européenne, aurait besoin de travailleurs immigrés qui viendraient « **enrichir la France** ». N'est-ce pas plutôt de formations plus adéquates, d'orientations plus pertinentes de ses jeunes, d'une

revalorisation de l'artisanat et du travail manuel (pour ne pas dire du travail tout court...), d'une refonte totale du système scolaire et d'une désétatisation des filières économiques dont la France aurait besoin ? Faire venir des travailleurs immigrés n'est-il pas un échappatoire commode pour un gouvernement dont le parti n'osera pas réformer autant que la couverture de son magazine peut le prétendre ?

À cela s'ajoute le fait que le gouvernement prétend favoriser l'immigration du travail au détriment de l'immigration familiale, ce qui est foncièrement hypocrite puisque la venue de travailleurs chez nous implique fatalement, par les dispositions de notre législation, la venue de la famille de ceux-ci, donc encore plus d'immigration familiale.

De l'individu désincarné...

Mais il y a, au-delà de ces considérations purement économiques, un fait plus choquant qui traduit l'évolution des mentalités des élites gouvernantes parisiennes : l'approche de l'immigration a évolué et une conception purement utilitariste s'est substituée à l'immigration humanitaire et larmoyante qui a provoqué les désastres que l'on sait. D'un point de vue purement moral, l'on peut sérieusement se demander quelle conception est la pire.

Le capitalisme contre le peuple

Un dossier fort intéressant sur le capitalisme est paru dans la livraison de septembre 2007 du *Choc du mois*. Bruno Larebiere évoque la dérive vers le totalitarisme. Rappelons-nous Patrick Le Lay déclarant que

Le socialisme, né en réaction aux excès du capitalisme, ne propose aucune remise en cause fondamentale du système ; les royalistes, eux, n'ont pas ce genre de timidité.

« **le métier de TF1, c'est de vendre à Coca-Cola du temps de cerveau disponible** »... De plus en plus, le capitalisme transforme « **les chefs d'entreprises en serviteurs zélés, voire en esclaves dorés des actionnaires** » (J. Peyrelevede).

De nombreux libéraux constatent désormais les dégâts d'un système auquel ils n'apportent aucun remède n'osant s'attaquer aux

racines du mal. « **La seule opposition tolérée est celle qui accepte de se manifester au sein même du système, en a intégré les règles et fait mine d'intervenir à la marge en continuant à croire aux vertus autorégulatrices d'un marché planétaire dont elle profite par ailleurs.** »

Choix de société

Pendant longtemps en France, grâce à la volonté des rois, le travail de qualité fut préservé dans le respect de l'être humain. Une nouvelle situation s'imposa avec la Révolution. Le libéralisme économique et la république, en définitive, ne font qu'un. Il serait chimérique de penser pouvoir garder l'un en excluant l'autre : « **la démocratie est la forme politique du capitalisme** », affirmait avec raison Georges Bernanos.

Le socialisme, né en réaction aux excès du capitalisme, ne propose aucune remise en cause fondamentale. *Le Choc du mois* s'est entretenu avec Maurice Allais, prix Nobel d'économie 1988, qui s'in-

par **Frédéric WINKLER**

quiète des dangers d'un mondialisme ne profitant « **réellement qu'aux multinationales** ». Jean-Claude Martinez présente une théorie hardie des « **droits de douane déductibles** », dont les bénéficiaires seraient supérieurs à ceux de la TVA sociale avancée par le gouvernement ; il invite à jouer la carte de la francophonie et à répondre aux demandes du tiers monde, pour offrir de grands débouchés à nos ingénieurs, nos paysans, nos laboratoires et notre culture.

Spoliation républicaine

Bruno Wieseneck, dans un dialogue "père-fils" pas si imaginaire que cela, souligne les incohérences de cette génération post-68, celle qui veut « **jouir sans contrainte** » et, en somme, a renforcé puis « **légitimé** » ce que Mai 68 prétendait hypocritement combattre.

Un long article d'Hervé Bizien rappelle opportunément comment les "catholiques sociaux", pour la plupart monarchistes, luttèrent pour la justice sociale. La Révo-

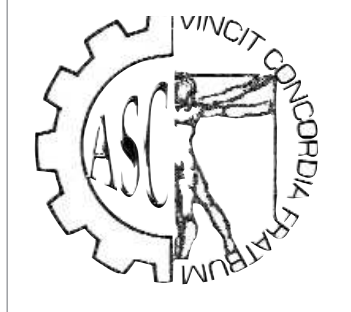
lution française, avant même de guillotiner et massacrer le peuple, le spolia de ses organisations professionnelles et de son patrimoine corporatif (servant aux œuvres sociales), par le décret d'Allarde et la loi Le Chapelier de 1791, véritables actes fondateurs de l'exploitation du prolétariat...

Les royalistes (dont la doctrine peut se résumer par cette formule : *Social parce que royaliste*) s'opposèrent à ces lois ignobles et se battirent pour restaurer un semblant de législation sociale et humaine. « **Quoi ! En moins de deux mois, un seul entrepreneur aurait pu réaliser 30 000 francs de bénéfice net, et il s'étonne que les ouvriers auxquels il aurait dû ces immenses profits réclament 10 centimes de plus par heure !** » (Berryer)

La Tour du Pin reste d'une actualité brûlante : « **L'objet de l'économie politique est d'organiser le monde de l'utile conformément à la justice et en vue du bien commun.** » Déjà, il s'indignait des délocalisations : « **... là où [le capitaliste] trouvait la main d'œuvre ou la matière première à meilleur marché** »...

François-Laurent Balssa nous explique plus loin comment le néo-

CHRONIQUE SOCIALE



libéralisme est en fait un retour aux sources des théories du XVIII^e siècle : « **Tel est le legs d'Hayek et de sa famille. Une société sans État, des nations sans frontières et un corps social sans abri.** » Et Jacques Cognereis de rendre compte de la progression du régime de l'économie et des finances avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, Pompidou et Giscard...

En somme, et c'est la grande leçon que l'on peut tirer de cette lecture du *Choc du mois*, rien de social ne pourra se faire sans une véritable politique d'État, celle d'un État conscient de ses devoirs et prêt à les assumer pour le bien des Français. Comment lui conférer ces qualités ? Si le mot n'apparaît pas explicitement dans cette revue, nous pouvons le souffler aux rédacteurs de ce dossier : *la monarchie*... ■

**LENDEMAINS
D'ÉLECTIONS EN SUISSE**

Aigreur démocratiques

Les augures par chériens semblaient y avoir renoncé. De toute manière, l'introduction d'un système d'alternance majorité-opposition exigerait le concours des deux partis modérés, le P.R.D. (radical) et le P.D.C. (démocrate-chrétien), hypothèse aujourd'hui bien fragile. De même, une alliance rejetant une des principales composantes de la formule actuelle supposerait l'adoption au préalable d'un programme de législation, une idée un brin exotique vue de Berne.

Le parti de Christoph Blocher a fait encore mieux le 21 octobre dernier qu'aux élections fédérales de 2003. Avec 29 % des voix, soit une progression de plus de deux points, l'U.D.C. obtient 62 sièges sur les 200 du Conseil national (la chambre des députés), un score inégalé par un parti helvétique depuis 1919 *.

Ce renforcement de la droite nationaliste, ou plutôt patriotique, s'est opéré aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Ainsi, l'U.D.C. devient, en nombre de voix, le premier parti des cantons de Genève et de Vaud.

C'est évidemment la consternation à gauche et, de manière plus discrète, dans les deux partis réputés centristes, radical et démocrate-chrétien, comme d'ailleurs dans la plupart des rédactions qui, durant la campagne électorale, s'étaient appliquées à jeter le discrédit sur Blocher et son parti. Il est toutefois difficile, lorsqu'on révère la démocratie comme une religion, de négliger ou mépriser le choix des électeurs.

L'homme à abattre

Difficile, mais pas impossible pour tout le monde. Le parti des Verts, proche de l'ultra-gauche et dont la progression ne compense pas les lourdes pertes socialistes, réclame toujours la tête de Christoph Blocher. Les deux chambres du parlement fédéral, le Conseil national et le Conseil des États, doivent réélire le 12 décembre les sept membres de l'exécutif. Ce n'est pas, ou plus, une formalité : on l'a constaté il y a quatre ans quand l'U.D.C. a placé un deuxième homme au Conseil fédéral aux dépens d'une démocrate-chrétienne jusqu'alors en charge du département de la justice et de la police. C'était un premier chamboulement, à l'aune suisse s'entend, mais il s'expliquait par la nette percée de l'U.D.C. Cette fois, un retour de bâton qui exclurait Blocher du gouvernement fédéral n'aurait pas de justification démocratique puisque l'U.D.C. devance encore plus nettement le parti socialiste et tient à bonne distance les radicaux comme les démo-chrétiens, tous partenaires au sein d'une coalition "historique" dite de concordance. Au demeurant, la direction de l'U.D.C. a averti : si d'aventure Christoph Blocher n'était pas réélu le 12 décembre, le parti national-agricole se retirerait du gouvernement et adopterait une ligne oppositionnelle.

Dans un souci de cohérence politique, l'U.D.C. a elle-même envisagé un scénario pour éjecter les deux socialistes du Conseil fédéral, mais, une fois passées les bravades électorales, les blo-

chers semblaient y avoir renoncé. De toute manière, l'introduction d'un système d'alternance majorité-opposition exigerait le concours des deux partis modérés, le P.R.D. (radical) et le P.D.C. (démocrate-chrétien), hypothèse aujourd'hui bien fragile. De même, une alliance rejetant une des principales composantes de la formule actuelle supposerait l'adoption au préalable d'un programme de législation, une idée un brin exotique vue de Berne.

Le centre improbable

Le président du P.R.D., le Tessinois Fulvio Pelli, vient du reste de couper court à pas mal de supputations en affirmant que « **le centre n'existe pas, il y a le centre gauche et le centre droit ; c'est au centre droit que nous nous situons et notre partenaire naturel est l'U.D.C.** » De fait, le parti radical, proche des milieux d'affaires, a besoin des voix de l'U.D.C. pour faire passer au parlement ses projets économiques. Même si, par ailleurs, les radicaux se distancient des blochétiens sur les thèmes de l'immigration et des naturalisations. Le problème des relations avec l'Union européenne pourrait également provoquer quelques frictions.

Mais il est peu probable que, durant la prochaine législature, la Suisse revienne sur sa décision, remontant à 1992, de "geler" sa demande d'adhésion à l'U.E. D'autant que le Conseil fédéral et le parlement n'ont pas forcément le dernier mot. Il faut compter avec les initiatives populaires et les référendums. Cette donnée semble avoir échappé aux pousse-au-crime qui, dans les médias étrangers, vitupèrent sans discernement le "populisme" blochérien. ■

* Lire L'AF 2000 du 18 octobre.

TURQUIE

Une situation explosive

Le regain de violence à la frontière entre la Turquie et l'Irak risque de se transformer rapidement en un nouveau foyer de crise régionale et conduire à un embrasement non contrôlable. De quoi s'agit-il ?

Les rebelles du P.K.K., parti démocratique des travailleurs du Kurdistan, trois mille hommes armés, utilisent le Kurdistan irakien pour mener des attaques et des opérations militaires contre le territoire de la Turquie. Ces attaques qui ne datent pas d'aujourd'hui, mais remontent au temps de l'U.R.S.S. où Moscou utilisait ce parti marxiste et séparatiste pour affaiblir le principal allié de l'Occident dans la région, ont fait, jusqu'à présent, plus de cent mille morts des deux côtés. La haine entre Kurdes et Turcs dont l'origine remonte au temps de l'avènement de la république kémaliste en Turquie et sa politique nationaliste, a été régulièrement attisée par cette guerre civile quasi permanente.

Bush et Erdogan dans un étai

Aujourd'hui le Kurdistan irakien est la seule région relativement calme et stable, donc prospère, de l'Irak sous occupation américaine. Cela à l'exception des grandes villes de Kirkouk, de Mossoul et dans une certaine mesure d'Erbil, capitale régionale.

Cette région hautement protégée par Washington, et subsidiairement mais efficacement soutenue par Israël, sert de sanctuaire aux rebelles du P.K.K.

Les attaques contre la Turquie se multiplient à partir de ce sanctuaire. Ce que le pouvoir turc ne peut naturellement tolérer et laisser sans riposte.

Washington est pris au piège : il ne peut lâcher ses alliés et protégés kurdes sans laisser s'embraser cette région en-

core presque à l'abri du soulèvement anti-américain en Irak. Mais il ne pourrait non plus abandonner son "partenariat privilégié" avec Ankara. Les opérations militaires américaines contre l'insurrection irakienne dépendent en grande partie des bases-aériennes turques surtout sur le plan aérien. Pour les Américains, la



Le Premier ministre turc Erdogan est conspué pour sa faiblesse supposée...

Turquie est un allié non remplaçable face à un monde arabe qui leur est défavorable dans l'ensemble et l'Iran avec qui ils sont en conflit ouvert. Il en est de même pour Israël, acteur moins visible mais non moins présent entre l'allié turc et les protégés kurdes.

La position du Premier ministre islamiste "modéré" turc n'est pas non plus confortable. Loin de là. L'opinion turque unanime lui réclame une fermeté sans faille et des ripostes décisives face aux guérilleros kurdes. Les funérailles des victimes donnent chaque fois lieu à de grandes manifestations patriotiques au cours desquelles Washington, jugé protecteur des

Kurdes, et Erdogan, pour sa faiblesse supposée, sont conspués.

Erdogan est obligé de réagir. Mais les Américains l'invitent à la "modération". Il fait pression sur le "pouvoir" irakien pour la forme. Mais nul n'ignore, à Ankara comme ailleurs, que ce pouvoir fantôme n'est qu'une fiction, qu'il n'a aucun moyen d'action, ni influence. D'autant plus que le président de la République irakienne, Salal Taléhani, protégé des Américains et proche d'Israël, est lui-même kurde et ne pourrait lâcher ses compatriotes.

Situation d'une grande complexité, typiquement orientale. Elle se complique d'autant plus que les ayatollahs de Téhéran, toujours prêts à attiser tous les feux dans la région, semblent apporter depuis peu leur aide aux rebelles kurdes. Non pour gêner les Turcs, mais pour compliquer et entraver l'action américaine.

Tous les ingrédients d'une crise régionale pouvant échapper aux États responsables sont donc réunis.

Que va faire le Premier ministre turc ? Il a obtenu l'autorisation du parlement pour une intervention militaire massive au Kurdistan. L'opinion et l'armée l'y invitent. Mais on n'ignore pas à Ankara que cette intervention pourrait conduire à un enlèvement rapide malgré la puissance de l'armée turque, qui a déjà massé plus de cent mille hommes sur la frontière avec l'Irak. Elle mécontenterait aussi l'allié américain.

L'inaction aussi pourrait coûter politiquement cher à Erdogan. Les Turcs ne lui pardonneraient pas de rester inerte.

Il va donc très probablement ordonner des attaques aériennes et des raids terrestres et ciblés contre les bases du P.K.K. Cela aussi à terme pourrait conduire à un enlèvement et mécontenter tout le monde : Turcs, Américains, Israéliens et Kurdes. La crise à la frontière turco-irakienne est un piège redoutable. ■

POLOGNE

La victoire des libéraux pro-européens

■ Les libéraux "pro-européens" de la Plateforme civique, menés par Donald Tusk, viennent de gagner les élections législatives en Pologne avec 41,39 % des voix et 209 sièges sur 460 (au lieu de 131 dans la chambre précédente), tandis que la droite de Droit et Justice des frères Kaczinski obtient 32,6 % des voix et 166 sièges (contre pourtant 150 auparavant) mais n'arrive qu'en seconde position. Malgré une position plus renforcée, Droit et Justice ne pourra former le nouveau gouvernement car ses alliés de la droite nationaliste et catholique subissent un revers important et sont éliminés.

C'est un mouvement du balancier politique très habituel en Pologne. Le propre parti des frères Kaczinski n'a pas été vaincu. Mais malgré ses succès incontestés dans

la lutte contre la corruption, souvenir de l'époque communiste et post-communiste où la gauche détenait tous les leviers de commande, ainsi que pour éliminer les agents des services spéciaux soviéto-polonais de l'appareil de l'État, ce parti n'a pas pu stabiliser la vie politique. Il en paie le prix par la faute de ses alliés et de leurs excès surtout verbaux.

Le gouvernement sortant a été assez vigilant face à l'europhobie rampant. Bruxelles le lui a vivement reproché. Donald Tusk est tout acquis aux desiderata de la bureaucratie bruxelloise. Il n'est pas exclu qu'il oriente la politique de la Pologne dans un sens plus conforme à "l'Europe".

Ce sont les aléas de la vie "démocratique". Nous n'avons pas à juger le choix

des Polonais, même s'il est moins clair que la presse conformiste le laisse entendre.

En revanche, les ingérences permanentes de la bureaucratie bruxelloise dans la vie politique intérieure de ce grand pays, les pressions exercées sur les électeurs et surtout la position publique de la présidence de la Commission se réjouissant de la défaite d'un parti qui pourtant avait progressé en voix et sièges sont inacceptables et devraient être dénoncées avec la plus grande vigueur.

L'issue des élections nationales devrait-elle être désormais conforme aux décisions d'une bureaucratie irresponsable soumise aux orientations de cercles et clubs semi-clandestins ?

P.N.

Tel est l'intitulé qu'Alain de Benoist vient de donner à son nouvel opus. Sous-titré « guerre juste, terrorisme, état d'urgence, "nomos de la terre" », l'ouvrage se propose,

Carl Schmitt actuel

À l'instar de toutes les sociétés humaines, les nations évoluent et se transforment au gré des circonstances et des aléas de l'histoire, mais restent le point d'appui de toute réactivation de l'ordre juridique international.

effectivement, d'interpréter l'Histoire du monde contemporain, notamment depuis un certain "11-Septembre", à la lumière des concepts inventés par Carl Schmitt à une époque elle-même soumise à de grands bouleversements politiques et géopolitiques.

Idées à l'endroit

Si Marx a été l'un des grands idéologues des XIX^e et XX^e siècles, Schmitt pourrait être le philosophe du XXI^e. Tel serait le présupposé implicite de ce *Carl Schmitt actuel*. Cette assertion n'est pas sans risques et les contempteurs haineux comme les thuriféraires fanatiques de Schmitt, tous ignorants de sa pensée, ont, depuis longtemps, pris conscience de l'impact de cette argumentation et de sa réversibilité.

Alain de Benoist ne s'y trompe guère, qui commence par remettre quelques idées à l'endroit, singulièrement en ce qui concerne l'influence réelle ou supposée de Leo Strauss dans les milieux néo-conservateurs américains. « L'idée générale était que Schmitt aurait été un penseur "nazi", que Leo Strauss, complice de Schmitt, aurait propagé à sa suite les mêmes idées "nazies" en Amérique, et que l'entourage de George W. Bush, influencé par la pensée de Leo

Strauss, se rattacherait par son intermédiaire aux idées de Schmitt et donc au nazisme. » Cette thèse, évidemment délirante, demeure pourtant tenace, bien qu'il soit fermement établi sans que le doute ne soit plus permis, sauf chez les ignares et les dogmatiques, que « le lien entre les deux hommes [fut] plutôt ténu » et qu'il a été démontré « l'incompatibilité radicale existant entre la théologie politique de Schmitt et la philosophie politique de Strauss ».

De ce point de vue, l'argumentaire d'Alain de Benoist est absolument convaincant. Une vision par trop monolithique du monde conduit inexorablement et tout uniment les adversaires et les tenants de Schmitt, qu'ils se recrutent au sein des atlantistes ou des anti-américains, à ne pas voir que les libéraux européens sont plus à droite que les libéraux outre-Atlantique (plus à gauche) et que les néoconservateurs américains sont plus proches de ceux-là que de ceux-ci. Dès lors, en toute logique, Schmitt devrait être honni tant par les néoconservateurs américains que par les libéraux européens. Les notions schmittiennes du politique, de l'ordre concret, de l'état d'exception sont, en effet, aux antipodes des conceptions bushistes ou humanitaro-kouchnériennes de criminalisation de l'ennemi, d'"Axe du mal", de "guerre juste" ou d'antiterrorisme messianique.

Nouveau Nomos

De Benoist montre très clairement, en définitive, que Schmitt, des deux côtés de l'Atlantique, n'ayant été ni lu, ni compris, n'a pu être appliqué. Au contraire, depuis le "11-Septembre", la réponse proprement politique, inhérente au *jus publicum europeum*, s'est muée en ce que Schmitt redoutait par-dessus tout, comme négation du politique, en réponse théologique, c'est-à-dire totalitaire. La métaphysique universaliste informée par une vision religieuse

par **Aristide LEUCATE**

des droits de l'Homme a, de manière assez horrible, supplanté la métaphysique réelle, autrement dit la physique traditionniste des sociétés politiques. Au « **Nomos concret du droit international public classique se substitue ce que Schmitt appelait un "ordre mondial universel" et abstrait. Assurément (et mal-**



Carl Schmitt
1888-1985

heureusement), l'on assiste à l'émergence d'un nouveau Nomos que Schmitt enfermait dans cette alternative : "grands espaces contre universalisme" ».

À ce propos, Alain de Benoist nous explique que selon Schmitt, cette nouvelle catégorie juridique de "grand espace" (« **Graufraum** ») « est appelée à se substituer à l'ancien ordre étatique national entré en crise dès les années trente et aujourd'hui devenu obsolète ». Le « **Graufraum** » par excellence serait constitué par les empires qui « pourraient bien devenir les principaux acteurs des relations internationales ». Il convient d'être prudent et de se garder de toute dérive nominaliste face à ce type d'analyse qui ferait prendre un constat visionnaire pour une conviction profonde de Schmitt qui, subitement, serait hissé au panthéon des pères fondateurs de l'Europe actuelle.

Si Alain de Benoist ne prend pas explicitement position sur cette question, on sent bien que ses préférences inclinent vers une rhétorique peu favorable à l'État-nation. C'est oublier que Schmitt, dans *Le nouveau Nomos de la terre*, étude publiée en 1955, ménageait l'hypothèse d'une réactivation de l'ancien ordre juridique européen, certes différent du premier, mais prenant appui sur le paradigme étatique, fût-il le fruit d'un redécoupage géopolitique. À l'instar de toutes les sociétés humaines, les nations évoluent et se transforment au gré des circonstances et des aléas de l'Histoire. C'est dire, en tout cas, que la pensée de Carl Schmitt ne se laisse pas appréhender facilement, la subtilité d'approche étant préférable à une lecture hâtive.

L'"exécutif unitaire"

Quoi qu'il en soit, cette actualisation des concepts schmittiens intervient à point nommé, à un moment où l'on parle de plus en plus de la théorie dite de "l'exécutif unitaire" (« unitary executive »), très en vogue aux États-Unis, d'où elle est originaire, mais également en France où elle commence à faire des émules. Nicolas Sarkozy est ainsi loin d'y être insensible à telle enseigne qu'il n'a pas hésité à rencontrer le 16 juillet 2007 le président de la Cour suprême américaine, John G. Roberts (nommé par George W. Bush, le 19 juillet 2005). Ce dernier, inconnu des européens non spécialistes des questions juridiques, passe pour être un membre influent de la Federalist Society, sorte de réservoir de pensée qui défend, entre autre, l'idée selon laquelle le président des États-Unis, contre la lettre de la Constitution elle-même, peut étendre indéfiniment ses pouvoirs, y compris jusqu'à ceux dévolus au Congrès et sans qu'une autorité judiciaire, quelle qu'elle soit, ne puisse s'opposer à cette expansion. Partant, le président des États-Unis, notamment



par la pratique des "déclarations de signatures" (« **signing statements** ») réécrit et livre sa propre interprétation des lois.

La justification de cette concentration des pouvoirs réside dans la lutte contre le terrorisme international et contre tout ennemi des États-Unis et de ses intérêts internes et externes. Les détentions arbitraires sur le site de Guantánamo, la torture des détenus, le "Patriot Act" (24 octobre 2001), le "Military Order" (13 novembre 2001), la volonté de l'administration Bush-Cheney-Rice de s'affranchir des conventions internationales sont directement inspirés de ces juristes, tenants de "l'exécutif unitaire".

Depuis la nomination, le 31 janvier 2006, de Samuel Alito, la Cour suprême des États-Unis compterait désormais en son sein cinq juges sur neuf qui seraient membres de la Federal Society. Doit-on voir dans ces redoutables déviations du pouvoir une application de la "dictature souveraine" de Schmitt ? Certainement pas, car là où Schmitt se préoccupait de vouloir rétablir un "ordre" (« **ordnung** ») mis en péril par un état d'exception (« **ausnahmefall** »), Bush et ses juristes cherchent d'abord à consolider leur hyperpuissance. Le "11-Septembre" a, de ce fait, constitué l'accélérateur autant que le parfait alibi pour asseoir un peu plus leur « **hégémonie bienveillante** » (« **benign hegemony** »).

Le drame est que la France, par les voix irresponsables de Nicolas Sarkozy et de Bernard Kouchner, veuille adhérer à cette doctrine dangereuse, apatride et si peu conforme à ses intérêts. La guerre en Iran est pour bientôt et la France, hélas, n'y sera pas étrangère...

aleucate@yahoo.fr

* Alain de Benoist : *Carl Schmitt actuel*. Éd. Krisis, 164 pages, 19 euros.

NOTRE JOURNAL
VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre
de vivre,
abonnez-vous,
faites des abonnés !

Bulletin d'abonnement
en page 14

CARNAGE À KARACHI

■ L'attentat commis le 19 octobre dernier contre M^{me} Benazir Bhutto, après son atterrissage à Karachi, a fait au moins 140 morts et plus de 300 blessés graves. Un véritable carnage. L'origine islamiste du forfait ne fait aucun doute. Les extrémistes religieux l'ont d'ailleurs revendiqué. Le soutien ostentatoire affiché par Washington à M^{me} Bhutto et la pression exercée par les Américains pour qu'elle constitue une sorte de "ticket" avec le président Musharraf, faisaient d'elle une cible privilégiée des islamistes. Ils vont sans doute recommencer.

Y a-t-il eu des complicités du côté du pouvoir pakistanais ? Certaines personnes

de l'entourage de celle que l'on considère comme le prochain Premier ministre du pays l'ont dit haut et fort. Elle-même ne l'a pas exclu. Il est peu probable qu'il y ait eu un ordre direct venu de Musharraf. Il est trop fin politique, et trop proche de Washington, pour s'y être engagé. Mais selon certaines informations, une certaine complicité de la part de quelques agents des services spéciaux pakistanais (I.S.I.S.) ne pourrait être a priori exclue.

La famille Bhutto n'est pas appréciée des militaires pakistanais et des services spéciaux de ce pays. Ces derniers sont infiltrés par les islamistes malgré les purges

récentes. La question restera donc posée sans qu'une réponse claire puisse y être apportée.

Il n'en demeure pas moins que la position de Benazir Bhutto reste fragile, ses rapports avec le général-président demeurent tendus et, surtout, si elle devait accéder au pouvoir après les élections du début 2008, elle n'aurait pas facilement le soutien, essentiel, des forces armées. Autant d'éléments dont il faut tenir compte pour analyser l'évolution future de ce pays à l'importance géopolitique et stratégique que nul n'ignore.

P.N.

QUELS REMÈDES POUR L'UNIVERSITÉ ?



QUEL AVENIR POUR L'INTELLIGENCE?

C'est devenu un lieu commun que de parler de la crise de l'Université française. Comment pourrait-il en être autrement quand la décadence se manifeste dès la petite école

par
Michel FROMENTOUX

d'où plus d'un quart des enfants sortent sans savoir réellement lire et écrire, avant d'entamer des études primaires et secondaires au rabais et de décrocher un baccalauréat dévalué sans savoir, pour nombre d'entre eux, écrire trois lignes exemptes d'énormes fautes d'orthographe ou de français, sans connaître non plus les grandes dates de notre histoire de France ?

On recueille aujourd'hui les fruits amers d'un enseignement dispensé depuis trop longtemps au service d'une idéologie libertaire et égalitaire, destiné plus à forger le "citoyen" d'un monde où la technologie sert d'idéal qu'à nourrir les esprits d'une véritable culture générale.

Résultat : ceux qui réussissent à s'en tirer honorablement sont surtout ceux qui, hors du système, acquièrent un "supplément d'âme" par leur curiosité personnelle, ou par des cours de soutien ou en se dirigeant vers les grandes écoles. Échec total de l'égalitarisme !

On aime à se remémorer le temps où l'université de Paris attirait des sommités comme Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin ou saint Bonaventure, lequel disait que dans notre capitale « tous les ruisseaux du noble savoir ont leur source », tandis qu'un légat pontifical louait la France comme « le four où cuit le pain intellectuel du monde entier ». Le Quartier latin était, dans une gaieté de bon aloi, une sorte de république du savoir et les libertés universitaires favorisaient l'éclosion de l'esprit.

Cette université commit certes des fautes : elle alla même jusqu'à trahir la France au temps de Cauchon, mais alors le malheur frappait le pouvoir royal. Mais quand plus tard elle tendit à se scléroser le roi François 1^{er} créa le Collège de France pour sauver l'excellence du savoir.

Aujourd'hui comme hier l'avenir de l'intelligence requiert la protection d'un pouvoir assez fort pour la débarrasser des idéologies qui la minent. ■

DU SECONDAIRE AU SUPÉRIEUR

D'une imposture, l'autre

par
Aristide LEUCATE

L'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur sont, à l'évidence, responsables de l'état avancé de déchéance intellectuelle et morale qui frappe la jeunesse, avenir de notre pays. Ce syndicat de faillite, premier budget de France, sollicitant toujours "plus de moyens", selon un leitmotiv largement éculé, persiste à se maintenir la tête hors de l'eau, dans une criminelle hypocrisie qui n'a d'égale que la médiocrité abyssale de nos chères têtes blondes et brunes.

Le système court à sa perte au nom d'un démocratisation égalitariste extrémiste ayant pour corollaire l'enflure démesurée et sans fin des droits-créances.

Au premier chef, les responsables sont les politiques qui, depuis près de trente ans, ont délibérément laissé le système courir à sa perte au nom d'un démocratisation égalitariste extrémiste avec pour corollaire l'enflure démesurée et sans fin des droits-créances. Ces derniers, directement inspirés de l'esprit du Préambule de la Constitution de 1946 et repris dans la Constitution de 1958, se déclinent quasiment à l'infini : droit à l'éducation, droit au bac, droit à l'université, droit aux bourses d'études, droit à la manifestation, droit à l'emploi, etc.

La masse informe des illettrés

Avec la complicité d'enseignants totalement idéologues (à "gôche", bien sûr), celle passivement complaisante du ministère de l'Éradication nationale, les élèves et les étudiants, baignant dans un climat "soixante-huitar" poisseux, sont devenus des consommateurs, peu soucieux, désormais, d'acquiescer un savoir et les moyens de le faire fructifier à la manière d'un honnête homme. Ce phénomène est particulièrement visible à l'université dont nos maîtres pouvaient dire à juste titre qu'elle était une auberge espagnole : on y trouvait ce qu'on y apportait.

La déshérence intellectuelle et culturelle de nos étudiants est telle, souvent, que la majorité d'entre eux ignore pourquoi elle va à l'université, devenue au fil des ans, le banc de touche de bacheliers pléthoriques et ignares. Contrainte de les accueillir sur ses bancs défraîchis, au sein d'amphithéâtres bondés à l'acoustique très incertaine, l'université participe pleinement à la décrépitude de l'esprit français.

D'abord confrontée à l'entrée en masse d'étudiants refusés par les classes préparatoires aux grandes écoles, elle doit gérer, pendant les deux premières années du cycle "LMD" (Licence-Master-Doctorat) l'échec depuis longtemps annoncé d'une population souvent illettrée et dénuée de pensée structurée. Bien que se situant à un taux de réussite inférieur à 17 %, les universités parviennent, tant bien que mal, à hisser certains étudiants au niveau de la troisième, de la quatrième ou de la cinquième année.

Mais, là encore, la séparation du bon grain de l'ivraie est loin d'être satisfaisante. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les copies de concours administratifs, toutes affligeantes dans le style et la pensée et criblées de fautes d'orthographe, de ces nouveaux diplômés bac +4 ou 5. Les titres universitaires accusant une perte de valeur à cause d'une baisse générale du niveau et de la démocratisation outrancière des formations, ne permettent plus, à eux seuls, d'intégrer la fonction publique (sauf à des grades subalternes), le barreau ou les grandes entreprises publiques ou privées. Assurément, parce que le malheur des uns fait le bonheur des autres, cette bérézina universitaire bénéficie aux grandes écoles d'ingénieurs, de commerce ou de management, sur les épaules desquelles repose, dorénavant, la mission de recrutement et de renouvellement des élites, par tous les moyens, y compris par l'argent.

Des recrutements peu crédibles

Mais même lorsque ses "meilleurs" éléments décident de poursuivre dans une carrière doctorale ou agrégative, l'université ne parvient pas à rehausser son prestige perdu depuis qu'elle s'est érigée, bien malgré elle, en "soupe popu" du système éducatif français. Les étudiants qui sont parvenus à soutenir leur thèse voire à être labellisés aux fonctions de maître de conférences par le Conseil national des universités (CNU, composé d'universitaires et divisé en sections, selon la discipline choisie) n'ont pas tous, loin s'en faut, le niveau requis pour devenir enseignants-chercheurs. D'abord, le nombre des "docteurs", quels qu'ils soient, a littéralement triplé en trente ans. Le doctorat s'est malheureusement banalisé et tend à devenir la norme là où, il y a quelques années, il était encore considéré comme une belle et noble exception.

Si la massification des études universitaires explique cette paupérisation du plus haut grade universitaire français, l'âpreté au gain

de certains directeurs de recherches peu scrupuleux témoigne également du pourrissement du système. Il faut savoir, en effet, que jusqu'à la dernière réforme qui a instauré le "LMD", aucun *numerus clausus* n'empêchait les directeurs de recherches de multiplier leurs thésards ainsi que, subéquemment, les primes d'encadrement conséquentes allouées annuellement par l'État !

D'autre part, hormis pour les jeunes docteurs objectivement brillants, la plupart sont obligés de subordonner leur recrutement au sein des facultés de lettres, de droit ou de médecine à une vassalisation préalable auprès de mandarins influents. Le recrutement, opéré par les universités elles-mêmes, renforce cette féodalisation (au sens dépréciatif courant et non historique de ce terme) des universités dont l'opacité des cri-

centres (également appelés pompeusement "laboratoires", ce qui ne manque pas de sel, surtout dans les sciences sociales et humaines) de recherche, véritables coquilles vides, totalement étrangers au service public de la recherche et uniquement destinés aux financements de projets pseudo-scientifiques fumeux et aux voyages d'universitaires en mal d'exotisme.

Si l'on doit rester attaché à une véritable décentralisation des universités, c'est à la condition suprême qu'elles soient réformées en profondeur. Ainsi, conviendrait-il d'en finir radicalement avec cette fonctionnarisation sclérosante des enseignants-chercheurs qui fait obstacle à une réelle émulation entre les universités. L'université cesserait, alors, d'être ce Fort Chabrol inexpugnable des rentes de situation et des conservatismes.



L'université doit cesser d'être ce Fort Chabrol inexpugnable des rentes de situation et des conservatismes.

tières d'embauche le dispute allègrement à l'incompétence parfois notoire de leurs jeunes recrues.

Ne parlons pas des "concours" d'agrégation, notamment dans les disciplines juridiques et économiques où, les épreuves se déroulant exclusivement à l'oral, la méritocratie passe d'abord pour l'impétrant, par un solide réseau de puissantes relations.

Des allocations-croupions

L'imposture ne s'arrête pas là car elle réside aussi dans les primes de recherches distribuées sans aucun contrôle scientifique à des universitaires se contentant de dispenser leurs enseignements et d'assumer, *a minima*, quelques fonctions administratives, sans aucunement "produire" de publications. On peut également poursuivre ce panégyrique dans le scandale des accréditations de

En outre, l'université, à l'instar des instituts d'études politiques (IEP) ou des grandes écoles, devrait se voir reconnaître le droit légitime de choisir, au seuil de la première année, les étudiants les plus idoines pour mener des études abstraites et rigoureuses. L'université n'est pas un droit et encore moins un moulin ouvert à tous les vents.

Par ailleurs, parce qu'il ne serait pas équitable d'abandonner les moins fortunés à leur triste sort, une vraie bourse au mérite devrait être allouée aux étudiants les plus méritants. Il est impérieux d'en finir avec ces allocations-croupions généreusement octroyées de plein droit et à tout le monde qui, pour les plus riches et les moins brillants, servent à arrondir les fins de mois et qui, pour les plus pauvres et pas les plus abrutis, sont tout bonnement insuffisantes au point de compromettre la poursuite de leurs études.

aleucate@yahoo.fr



L'enseignement supérieur en faillite

par
Agathe T. BLOUSE



Edgar Faure
(1908-1988)

Le fossoyeur de l'Université

L'université française naît au XIII^e siècle, sur l'initiative des princes, comme d'ailleurs dans tout le reste de l'Europe, d'abord à Paris, Montpellier, Toulouse puis Avignon et Orléans. Son rôle, dès l'origine, est politique, comme en témoigne le chancelier

Nos universités, hier reconnues dans l'Europe et dans le monde, sont désormais déconsidérées au profit de leurs concurrentes anglo-saxonnes.

de l'Université de Paris, Jean Gerson, dans un discours prononcé devant la cour en 1405 : « **L'office de la fille du roi [i. e. l'université de Paris] est de traiter et d'enseigner vérité et justice [...] Et si d'aucuns disent de quoi se veut-elle entremettre et mêler ? Qu'elle s'occupe à étudier et regarder ses livres ! [...] Que dirait tout le bon peuple de France, que l'université exhorte tous les jours à l'obéissance au roi et aux seigneurs, si elle ne disait tout aussi bien que le roi doit se comporter avec bonté, justice et raison envers son peuple ? [...] Mais enfin, l'université ne représente-t-elle pas tout le royaume de France, voire tout le monde, en tant que toutes parts lui viennent ou peuvent venir des étudiants pour acquérir sagesse et savoir ? »**

L'université royale a l'ambition d'enseigner les vertus morales et

intellectuelles nécessaires à l'excellence humaine. Elle n'est pas simplement le conseiller du prince, mais aussi un accès à l'universel, tout en occupant une fonction représentative du peuple français dans son entier. Le peuple français, dans ce qu'il a de meilleur, serions-nous tenté d'ajouter.

Vertu et ascension sociale

Aujourd'hui, son rôle d'éducation à la vertu, son ouverture sur l'universel comme sa fonction représentative semblent s'être effacés. Seule demeure sa dépendance avec le pouvoir politique, qui, au cours de l'histoire moderne, lui a assigné de nouveaux rôles et de nouvelles finalités.

Sa démocratisation, qui s'est accélérée avec la Troisième République et les réformes universitaires de l'après mai 1968, lui ont amalgamé un ferment égalitaire. L'enseignement supérieur devait désormais servir d'ascenseur social aux citoyens. Les préoccupations pédagogiques de la communauté enseignante s'en sont trouvées bouleversées, puisqu'au souci de formation s'ajouta celui de l'insertion professionnelle.

Jusqu'au moment de l'après-guerre, même la république considérait que seuls ses meilleurs citoyens avaient droit au meilleur des enseignements. L'« **élitisme républicain** », comme le rappelle Marc Fumaroli, sélectionnait parmi les petits Français les plus aptes à suivre de longues études abstraites. Léon Daudet, alors député,

endossés : l'explosion des effectifs demandait une réforme, les idéologues firent primer son rôle social sur le contenu des enseignements.

Pour éviter d'envoyer les citoyens à l'usine, on poussa les français dans l'enseignement supérieur. Pour qu'ils en ressortissent diplômés, on abaissa les exigences universitaires, et supprima (officiellement) la sélection à l'entrée des facs. Pour donner à chacun sa chance d'entrer à l'université, on multiplia ses antennes à travers la France, sans trop se soucier de la compétence de ses enseignants.

Toutefois, pour paraphraser Lénine, les faits sont têtus, et les filières d'excellence se recréèrent à l'extérieur de l'université, au sein des prépas et des grandes écoles. L'inégalité sociale n'a pas été évité, puisque ces filières sélectives ne s'adressent qu'aux meilleurs, et qu'aux familles assez socialement et culturellement favorisées. La compétition entre les universités n'a jamais ralenti, et personne n'a jamais cru qu'un diplôme délivré en Sorbonne valait la même chose qu'un diplôme délivré à l'université d'Amiens ou du Littoral.

ne répugnait pas à défendre en assemblée les humanités classiques, comme le seul aspect du régime qui trouvait grâce à ses yeux.

L'idéologie égalitaire

Advint la Seconde Guerre mondiale, puis le triomphe idéologique de l'égalitarisme porté par la gauche comme par une droite vaincue dans les idées. Le collège unique, la fin de la sélection à l'école, la dévalorisation des filières technologiques, les réformes Haby, Langevin Wallon précédèrent la massification de l'enseignement supérieur. Les différents rôles assignés à l'université à la veille de Mai 1968 ne pouvaient plus être

La croisée des chemins

Nous vivons une nouvelle phase de transformation de l'enseignement supérieur, qui correspond à l'effondrement de la période de glaciation égalitariste de l'après-guerre. L'ambition égalitariste, qui cherchait à donner à tous la possibilité d'entrer dans l'en-

seignement supérieur et d'en sortir diplômé, est un échec retentissant. Les années d'études ont progressé, mais le niveau a chuté de manière vertigineuse. Nos universités, hier reconnues dans l'Europe et dans le monde, sont désormais déconsidérées au profit de leurs concurrentes anglo-saxonnes. La concurrence se fait plus rude à cause de la mondialisation : les universités françaises ne sont plus en concurrence entre elles, mais avec Harvard, Yale, Cambridge ou Nankin.

Ce changement de climat général a un effet positif, il remet à l'ordre du jour la question de l'autonomie de l'université, que l'Action française a toujours défendue, et un effet négatif : les politiques sont tentés d'aligner les finalités de l'université sur les standards du marché.

Les ambitions sarkozistes

La réforme de l'enseignement supérieur impulsée par Nicolas Sarkozy se conçoit sur cet arrière plan historique. Elle retient la priorité du rôle social de l'université, puisque l'enseignement supérieur doit d'abord conduire à l'emploi et la qualification professionnelle *, mais ne dit rien sur son rôle moral et politique d'éducation civique. Toutefois, l'ambitieuse réforme Sarkozy-Pécresse n'a pas été prise en compte significativement dans le budget 2008, ce qui laisse planer le doute sur les réelles ambitions du gouvernement. Il est à craindre qu'une fois de plus, nos élites démocratiques préfèrent une réforme cosmétique qui ne dérange pas les conservatismes syndicaux et institutionnels à l'avenir du peuple français en son entier. ■

* *Comme il a pu l'expliquer par exemple lors de la convention de l'UMP sur la recherche et l'enseignement supérieur le 4 octobre 2006.*

La gouvernance des universités

L'un des éléments de la réforme Pécresse les plus âprement discutés porte sur la gouvernance des universités. Derrière la volonté affichée par le gouvernement de rendre la décision

Sous couvert de rationaliser le fonctionnement de l'université, peut-être faut-il s'attendre à une mise au pas.

des conseils plus fluide et plus efficace, il n'est pas interdit de penser que la réorganisation de l'enseignement supérieur entre dans la logique très "sarkozyste" de présidentialisation et de personnalisation du régime.

Le gouvernement a voulu restreindre la gestion des établissements sur le conseil d'administration et le président de l'Université, dont les champs de compétence ont été étendus. Dans ce projet, on compte trois conseils dans toutes les universités

françaises : un conseil d'administration, un conseil d'études et de la vie universitaire et un conseil scientifique. L'université se subdivise ensuite en UFR (les anciennes facultés) qui ont elles aussi leurs propres conseils. Le conseil d'administration demeure l'instance de décision ultime pour définir la politique générale de l'établissement, mais sa composition est très largement remaniée, au profit des enseignants et des chercheurs, et au détriment du personnel administratif et des étudiants.

Présidentialisation de l'université

Le conseil d'administration sera restreint, mais ses pouvoirs augmentés : il élira le président, nommera un grand nombre de commissions et gèrera le recrutement. Les nouveaux mécanismes d'élection du président, qui a lieu dans la foulée de l'élection du conseil d'administration, vont complètement modifier la nature de la présentation de listes au conseil d'administration. Ces listes vont devenir des listes de pré-

paration de l'élection du président. L'élection du conseil d'administration va en quelque sorte se "présidentialiser".

Le recrutement des enseignants par le président en conseil a aussi suscité des remous dans la communauté universitaire. Certains ont perçu là les signes avant-coureurs de la "provincialisation" des universités françaises : ce système inciterait les facs à recruter des chercheurs issus de ses propres circuits, et non en fonction des compétences. On peut toutefois imaginer que la réputation de sérieux dans le recrutement des professeurs sera déterminante dans la réputation des universités. En conséquence, les conseils n'auront pas intérêt à se faire trop corporatistes.

Personnalisation du pouvoir ?

L'aspect positif de la réforme porte sur l'ouverture à l'international : le nouveau système facilitera l'embauche de professeurs issus d'universités étrangères prestigieuses.

Si l'amputation d'une partie des pouvoirs des conseils, ou son unification autour de celui d'administration ne doit pas nous inquiéter – nous n'avons jamais soutenu la multiplication des conseils démocratiques dans l'enseignement – elle peut toutefois déboucher sur une politisation à outrance des organes de décision. Si le nombre d'interlocuteurs avec le ministère et le gouvernement diminue, l'efficacité augmente, mais les possibilités de pression aussi.

La représentation syndicale étudiante au sein des conseils est symptomatique de ce point de vue : la diminution des sièges à pourvoir dans les conseils augmente mécaniquement la compétition, mais surtout assoit la domination de l'UNEF. Sarkozy a pris les devants, et dialogue régulièrement avec son président Bruno Julliard, qu'il considère déjà comme le seul interlocuteur digne de représenter l'ensemble de la communauté étudiante.

Sous couvert de rationaliser le fonctionnement de l'université, peut-être faut-il s'attendre à une mise au pas. Cela ne serait pas étonnant de la part d'un président aussi boulimique de pouvoir. ■

Pourquoi réformer l'université maintenant ?

par
Pierre CARVIN

Les gouvernements successifs ont laissé s'étendre une université bureaucratique, contrainte à la base par la foule des étudiants, et contrainte au sommet par des dotations budgétaires ridicules et un système de recrutement et de diplômes obsolète. En 2001, l'investissement des pays européens pour l'enseignement supérieur s'élevait à 1,3 %, tandis que celui de nos

L'alignement du système éducatif sur les standards de la mondialisation économique tend à réduire l'université à sa dimension professionnalisante.

concurrents directs américains était de 3,3 % du PIB. La promesse de l'université égalitaire n'a pu empêcher la recréation de l'inégalité entre facultés, grandes écoles et classes préparatoires, ces deux dernières filières permettant - *in concreto* - aux éléments les plus doués et les riches d'échapper à la médiocrité de l'université massifiée. En ce sens, la réforme de l'université était nécessaire, et son évolution vers une autonomie accrue souhaitable.

Vers plus d'autonomie

La nouvelle loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités votée cet été comporte des dispositions de bon sens. La première touche à la diversification des sources de financement. Pendant longtemps, la droite comme la gauche voyaient d'un mauvais œil que l'université soit financée autrement que par les inscriptions des étudiants et la dotation de l'État ou des collectivités locales.

Pour la gauche, il fallait préserver l'université du monde de l'entreprise. La fac était le moyen essentiel d'émancipation des citoyens, elle ne devait pas servir à préparer les étudiants au monde du travail, à devenir de la main d'œuvre pour le grand patronat.

À droite, un certain colbertisme hérité du gaullisme tendait à "sanctuariser" l'université. Elle devait rester le lieu des Humanités et il ne fallait pas s'abaisser à l'adapter au monde marchand. Le résultat en a été l'accélération de l'engorgement des facs de sciences humaines qui cumulent maintenant le triste privilège d'accueillir les étudiants les moins compétents et de détenir les taux d'échec les plus élevés. Ainsi, par exemple, la Sorbonne comptait l'année dernière un taux d'échec en licence de 78 %.

La nouveauté de la réforme en matière de financement se retrouve avec la création de deux types de fondation : les fondations universitaires, sans personnalité morale, et les fondations partenariales, réunissant les universités et d'autres organismes publics et privés intéressés par leurs activités de formation et de recherche. Elle encourage le mé-

cenat en faveur des universités en assouplissant ou en étendant plusieurs régimes de réduction fiscale pour les dons effectués par les entreprises ou les particuliers en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ainsi, par exemple, avant même que la loi soit appliquée, l'université de Tours a déjà été contactée par des entreprises pharmaceutiques prêtes à investir dans une fondation. L'université en ce sens est incitée à prendre contact avec son environnement économique immédiat, c'est-à-dire à s'ouvrir au pays réel.

Il est possible d'imaginer une évolution à l'anglo-saxonne dans ce qu'elle a de meilleur mais aussi de pire : l'université n'étant plus sous tutelle exclusive de l'État, les entreprises pourront demander une intervention accrue dans la gouvernance des facs, au risque d'aligner sans souplesse la politique éducative sur les standards exclusifs du marché. Une entreprise pourra financer une chaire de professeur, distribuer des bourses à des doctorants sur des sujets les intéressants, et leur offrir par la suite des débouchés en entreprises, mais quelle entreprise pourra financer un doctorat en égyptologie ou en littérature espagnole sur le Siècle d'or ?

Assouplissement du recrutement

La seconde disposition de bon sens porte sur le recrutement des enseignants, qui s'assouplit en même temps que la gouvernance de l'université. Face à la compétition des universités étrangères, l'université française doit à la fois s'adapter aux nouvelles demandes des étudiants, qui exigent des enseignements qui débouchent sur des emplois, et attirer les meilleurs éléments, ce qui suppose de pouvoir engager des enseignants compétents sans passer par les lourdeurs administratives traditionnelles.



Une Assemblée générale d'étudiants
La sélection par l'échec crée des mécontentements

La loi met en place des comités de sélection autorisant le recrutement d'enseignants chercheurs plus rapidement et plus efficacement. Le comité sera créé

par le conseil d'administration en formation restreinte, et composé d'enseignants de même rang et de même discipline que la personne recrutée. Concrètement, la Sorbonne pourra désormais engager des professeurs venant d'Harvard ou de Cambridge pour valoriser ses enseignements, sous



La question de la sélection à l'entrée des universités toujours ajournée sous la pression des syndicats...

réserve de l'accord du conseil d'administration. À terme, explique l'actuel président de Paris IV, Jean-Robert Pitte, le président de l'université pourra même être désigné par ce système de sélection : le prochain président de la Sorbonne pourrait très bien être un ancien doyen de la *Cornell University* ou de la *London School of Economics*...

Toujours la sélection par l'échec

Ne nous leurrions pas, ces dispositions ne sont pas si révolutionnaires que ça, et comme l'explique Thierry Coulon, le président de l'université de Cergy Pontoise, elles ne font qu'entériner des pra-

portants, voire essentiels, restent obscurs, à commencer par le budget pour initier la réforme. Si, à terme, la loi prévoit le désengagement au moins partiel de l'État et une revalorisation du rôle de l'entreprise, son impulsion demande un déblocage de crédits pour son organisation. Un budget complémentaire de 1,8 milliards d'euros a bien été évoqué, mais comme l'a rappelé un rapport récent du conseil d'analyse économique, la loi ne prévoit pas de moyens supplémentaires à la hauteur du problème, ce qui signifie que l'on ne pourra juger de son efficacité et de son ambition qu'au moment du vote du budget 2008.

portants, voire essentiels, restent obscurs, à commencer par le budget pour initier la réforme. Si, à terme, la loi prévoit le désengagement au moins partiel de l'État et une revalorisation du rôle de l'entreprise, son impulsion demande un déblocage de crédits pour son organisation. Un budget complémentaire de 1,8 milliards d'euros a bien été évoqué, mais comme l'a rappelé un rapport récent du conseil d'analyse économique, la loi ne prévoit pas de moyens supplémentaires à la hauteur du problème, ce qui signifie que l'on ne pourra juger de son efficacité et de son ambition qu'au moment du vote du budget 2008.

portants, voire essentiels, restent obscurs, à commencer par le budget pour initier la réforme. Si, à terme, la loi prévoit le désengagement au moins partiel de l'État et une revalorisation du rôle de l'entreprise, son impulsion demande un déblocage de crédits pour son organisation. Un budget complémentaire de 1,8 milliards d'euros a bien été évoqué, mais comme l'a rappelé un rapport récent du conseil d'analyse économique, la loi ne prévoit pas de moyens supplémentaires à la hauteur du problème, ce qui signifie que l'on ne pourra juger de son efficacité et de son ambition qu'au moment du vote du budget 2008. Espérons, pour l'avenir des étudiants et de la recherche française, que la loi Pécresse ne sera pas une énième réforme cosmétique qui reportera les problèmes aux générations à venir.

La question de la sélection des étudiants à l'entrée de l'université n'est plus non plus d'actualité. Valérie Pécresse, dans son projet initial, l'avait proposé à l'entrée de la seconde année de maîtrise. Mais sous la pression des syndicats et de l'Élysée, le ministre l'a passé à la trappe.

La possibilité pour les universités de choisir ses propres étudiants remettait nécessairement au centre du débat la question très brûlante de l'augmentation des frais d'inscription pour l'étudiant. Dans une optique d'excellence, la sélection des meilleurs professeurs et de meilleurs enseignements peut justifier une augmentation des frais de scolarité. L'idée n'est pas choquante, surtout quand on compare les frais d'inscription à l'université en France et dans les pays voi-



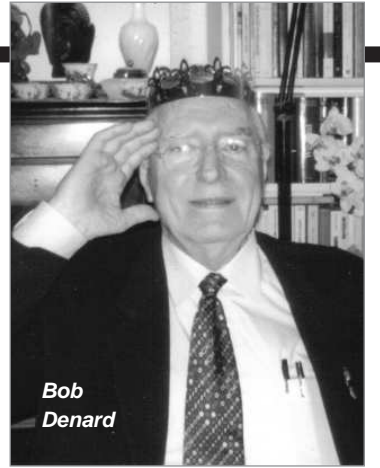
sins, qui sont bien supérieurs. Le public étudiant devient plus motivé, car cette première barrière "de l'argent" interdit les inscriptions de complaisance, même si elle accroît les inégalités. En effet, seuls les plus riches et les plus motivés entrent à la fac, laissant sur le carreau l'immense majorité des jeunes, ce qui est contraire à toute la tradition française en matière d'éducation.

Peut-être aurait-il fallu imaginer comme complément à une véritable sélection des étudiants à l'entrée de la fac une remise à plat des systèmes de bourses au mérite et la valorisation des filières professionnalisantes (les IUT notamment). Mais le terme "sélection" fait encore peur, et peut mobiliser tous les corporatismes des centrales syndicales sur son nom. La sélection ne se fera donc pas sur concours d'entrée, et continuera à se faire par l'échec au cours de la scolarité de l'étudiant, qui pourra se retrouver au bout de cinq ou six ans avec une maîtrise de lettre ou un DEUG de géographie sur le marché du travail sans espoir de trouver un emploi satisfaisant.

Les Humanités sacrifiées

Enfin, le dernier point aveugle de la réforme concerne les Humanités (philosophie, histoire, lettres, latin, grec, etc.). La discipline est de plus en plus menacée par l'alignement du système éducatif sur les standards de la mondialisation économique, qui tend à réduire l'université uniquement à sa dimension professionnalisante (ou de recherche fondamentale orientée vers des débouchés pratiques). Elles apparaissent comme singulières au sein même du système éducatif, car elles ne font qu'entretenir notre mémoire collective, à savoir ce qui nous relie en tant que citoyen aux générations qui nous ont précédés. Elles définissent notre identité, expliquent nos origines et offrent le contrepoint nécessaire à la fabrication de citoyens français libres. Il n'aurait donc pas été inopportun de protéger au moins ses filières de la concurrence sauvage, ou de rappeler son rôle central dans l'université française.

Peut-être aurait-il fallu que la diversification des ressources propres aux universités se double d'une vraie promesse de désengagement progressif de l'État. Celui-ci aurait pu se redéployer dans des secteurs considérés comme plus essentiels ou plus fragiles, comme les Humanités ou la recherche fondamentale. Mais il ne fallait pas non plus trop attendre d'un gouvernement qui tient plus à son image et à ses électeurs qu'à l'intérêt de la France, ou plus prosaïquement aux générations futures. ■



Bob Denard

Le factotum de la Françafrique

La raison d'État est l'aptitude à gouverner au plus haut degré des intérêts supérieurs de l'État, sans autre justification ou légitimation de la dé-

Avec la mort de Bob Denard, le 13 octobre 2007, la France a tourné la page d'une politique que son idéologie républicaine lui intime de répudier à jamais.

cision politique que dans lesdits intérêts. Mais, comme le disait si justement Charles Maurras, « tant vaut l'État, tant vaut sa raison ».

Ainsi peut-on porter une appréciation sur ce que fut l'usage de la raison d'État par les gou-

vernements successifs de la France républicaine, notamment au sein de son pré carré africain. Bob Denard fut l'instrument propitiatoire de la France en Afrique post-coloniale. Peu encline à abandonner aussi facilement ses investissements économiques, politiques ou moraux dans ses anciennes colonies, la France a recouru, de 1960 à 1995, à ces "Affreux" (ainsi que les médias de l'époque appelaient alors ces "soldats libres") comme Denard pour nettoyer les écuries d'Augias de l'Afrique et y placer des gouvernants plus conformes aux intérêts français. Jacques Foccart, le puissant conseiller de l'ombre aux Affaires africaines et

par **Aristide LEUCATE**

malgaches de la France, de De Gaulle à Mitterrand, sut admirablement tirer les ficelles souvent emmêlées de l'imbroglie "françafrique".

Bob Denard fut, à tout point de vue, son homme à tout faire. Né en 1929, dans la région de Bordeaux, Gilbert Bourgeaud, alias Robert (dit Bob) Denard, attiré très tôt par la vie aventureuse, débarqua un jour de novembre 1960 dans la province sécessionniste du Katanga. Ce fut le début d'une longue et riche carrière d'un homme hors pair, sous l'emblème des licteurs romains de la hache au faisceau de verges et pour devise : « orbs patria nostra » (le monde est notre patrie), signifiant, par là, l'esprit constant d'adaptation des mercenaires.

infréquentable par la France) et installa Bongo au Gabon. Promettant toujours "de revenir" là où la mission avait, soit échoué (Angola, 1976 ; Bénin, 1977), soit provisoirement réussi (Comores, 1975, 1978), Denard agissait au gré des signaux "oranges" ou "verts" émis par les services spéciaux français.

Le signal tendit, cependant, vers le rouge, pâle d'abord (en décembre 1989 avec la mort accidentelle du président comorien, Ahmed Abdallah), vif ensuite. En septembre 1995, malgré l'incontestable succès de l'opération Kashkazi, qui fit chuter le gouvernement corrompu de Mohammed Djohar (ce qui suscita la liesse des îles limitrophes d'Anjouan et de Mohéli), le gouvernement Juppé siffla la fin de la partie.

Mort géopolitique

Bob Denard et ses hommes échappent, alors, de peu, à un véritable assassinat orchestré par Paris. De retour en France, Denard doit répondre, devant les assises de Paris, du meurtre avec préméditation du président Abdallah. C'en était définitivement terminé de l'épopée mercenaire de la France en Afrique.

Depuis longtemps programmée, la loi du 15 avril 2003 rela-

tive à la répression de l'activité de mercenaire vit enfin le jour. La France se coupait, dès lors, irrémédiablement les ailes de son action militaire secrète, partout où la raison d'État le commandait. Cette raison d'État qui avait si souvent cautionné les opérations de rétablissement de l'ordre politique dans le pré carré français en Afrique avait ainsi et lâchement reculé devant les oukases de la bien-pensance européenne-mondialiste.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre très longtemps car il est indéniable que sur le plan géostratégique, la France s'est politiquement et économiquement amoindrie sur le continent africain, laissant la place libre à la Chine et aux États-Unis. Il convient de ne pas faire de cette politique de veille attentive des intérêts primordiaux de la France en Afrique, un avatar d'un quelconque néocolonialisme qui ne dirait pas son nom. Avec la mort de Bob Denard, le 13 octobre 2007, la France a tourné la page d'une politique que son idéologie républicaine lui intime de répudier à jamais. Grave erreur...

aleucate@yahoo.fr

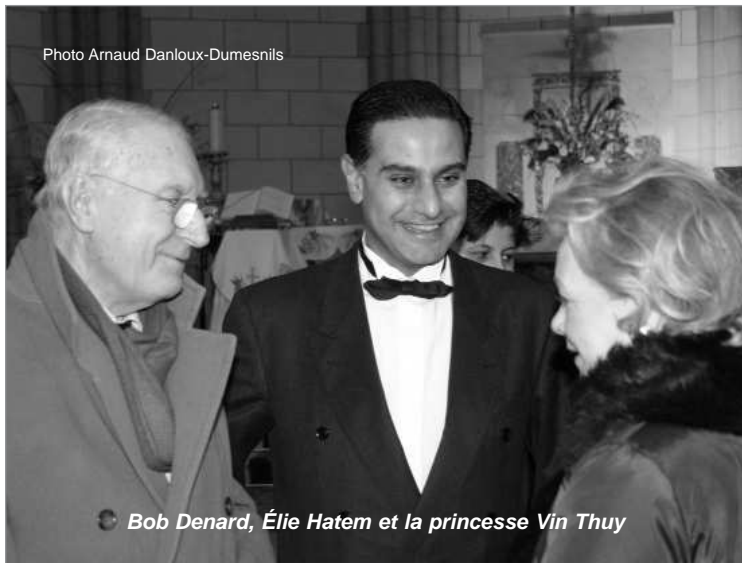


Photo Arnaud Danloux-Dumesnils

Bob Denard, Élie Hatem et la princesse Vin Thuy

Feu orange

Ce dernier *condottiere* du XX^e siècle fut présent sur tous les théâtres d'opérations militaires dans lesquels la France avait, à tort ou à raison, des intérêts à sauvegarder. C'est ainsi, par exemple, que Denard favorisa l'arrivée de Mobutu à la tête du Zaïre (avant de tenter de le renverser en 1967, car considéré comme

L'A.F. REÇOIT

M^e Élie Hatem avocat de Bob Denard

Le sens du devoir

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – Comment avez-vous rencontré Bob Denard ?

ÉLIE HATEM – À l'occasion des événements dans l'île d'Anjouan de l'archipel des Comores en 1997, je me suis rendu sur place notamment pour contrôler le référendum d'autodétermination de cette île. Pierre Pujol m'avait mis en contact avec les Anjouanais à cette époque. À mon retour à Paris, un ami m'a informé que Bob Denard cherchait à me rencontrer et à faire ma connaissance pour parler de cette situation.

Nous avons été ensuite amenés à nous voir assez souvent à Paris. À l'occasion de son procès devant la Cour d'assises de Paris relativement à l'affaire de la mort du président Abdallah, je lui ai proposé une émission sur la chaîne *Al Jazeera*. Il avait accepté cette initiative et, au cours de ce reportage, il a fait passer des archives relatives à son intervention au Yémen dans les années cinquante où il combattait auprès des royalistes yéménites, soutenus par l'Arabie saoudite, contre les républicains soutenus par Nasser. Le président yéménite, Ali Abdallah El Saleh, a regardé cette émission et cherché alors à rencontrer Denard. La chaîne *Al Jazeera* l'a mis en contact avec moi et nous avons été invités, Bob Denard et moi, à nous rendre au Yémen à l'invitation du président El Saleh. À cette occasion, Bob Denard a offert ses ar-

chives à l'État yéménite. Nous avons sillonné tout le Yémen et Denard, partout bien accueilli, a pu revoir les hommes qui avaient combattu un demi-siècle avant, auprès de lui, notamment dans les grottes du désert...

Ensuite, à la fin de l'instruction du dossier relatif à l'opération qu'il avait menée aux Comores en 1995, il s'est trouvé sans avocat. Je lui ai proposé de le défendre au titre de l'aide juridictionnelle et ai demandé ma commission par le Barreau de Paris à cet effet. Je l'ai également défendu, au même titre, par devant les juridictions administratives dans un dossier fiscal méconnu par les médias mais qui est pourtant d'une grande importance.

AF 2000 – De quoi s'agissait-il ?

E.H. – Il a fait l'objet d'un contrôle fiscal à l'occasion duquel l'administration s'est prévalu du fait que les sommes qui ont transité sur son compte étaient considérées comme des revenus, et l'a redressé à ce titre. Cependant ces sommes ont servi à financer ses opérations, particulièrement celle de 1995. Or, l'instruction qui a duré environ dix ans dans le dossier correctionnel relatif à l'opération de 1995 n'a pas réussi à dévoiler les aspects financiers de cette opération, ce qui est normal puisqu'il s'agit d'une opération secrète et que Denard a toujours

travaillé sous le commandement des services secrets. Mais ni l'administration fiscale ni les juridictions administratives n'ont reconnu à Denard la qualification d'un agent doté d'une mission de service public, n'ayant pas été fonctionnaire officiel de l'État.

Par conséquent, il a été invité à révéler la source de ces virements faute de quoi, les sommes transitées sur ses comptes seraient considérées comme un revenu assujéti à l'impôt. Autrement dit, Denard était entre le marteau et l'enclume : ne pas trahir le secret de ses opérations et ne pas révéler la source de ces sommes transitées sur son compte ou se faire redresser fiscalement. Il a donc reçu l'enclume... L'administration fiscale a de fait gagné et le Trésor public lui a saisi ce qui lui restait comme biens...

Le "corsaire de la République"

AF 2000 – Pourtant aux yeux de l'opinion un "mercenaire", comme lui devait avoir assuré une fortune...

E.H. – Bob Denard n'était pas un mercenaire dans le sens qu'on donne à ce terme. D'ailleurs, il haïssait ce qualificatif et lui préférait l'expression "corsaire" (il avait intitulé sa dernière biographie *Le Corsaire de la Ré-*

publique). En effet, Denard n'a jamais combattu pour faire de l'argent, il n'était pas ce "mercenaire" sans foi ni loi... Il combattait avec un idéal et des valeurs. Il servait son pays, la France, et luttait contre le communisme dans une période très critique de l'histoire, celle de la bipolarisation. Il cherchait donc à préserver les intérêts de notre pays, notamment en Afrique où ses interventions ont principalement eu lieu. Il faut savoir qu'il intervenait chaque fois où la diplomatie, voire les voies officielles, ne pouvaient se manifester directement.

Les intérêts de la France

AF 2000 – Bob Denard faisait-il de la politique ?

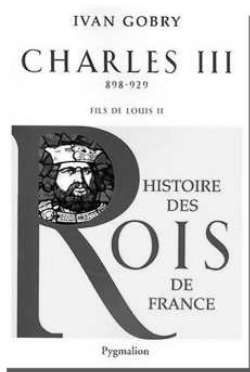
E. H. – Il a servi les intérêts de la France aussi bien sous les régimes de droite que de gauche, en collaborant avec feu Jacques Foccart. Les services faisaient appel à lui en tant que "correspondant" pour agir en temps opportun là où les intérêts de la France étaient menacés ou en voie de l'être. C'est ainsi qu'il a servi ces mêmes intérêts sous le général De Gaulle, sous Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing mais aussi sous François Mitterrand qu'il avait rencontré for- ➤

CHARLES III LE SIMPLE

Le crépuscule des Carolingiens

par
Michel FROMENTOUX

puisque dès octobre 911, celui-ci rencontrait le roi à Saint-Clair-sur-Epte et recevait un territoire - un comté - entre la Somme et l'Eure. L'année suivante, à Pâques, il était



solennellement baptisé dans l'église de Rouen ; le comte de Paris était son parrain. Rollon, fils d'un peuple en errance, révéla aussitôt une singulière capacité d'adaptation et d'intégration... Expérience à méditer : sous le signe de la Croix on intègre plus aisément que sous celui de la laïcité...

Plus complexes furent les affaires de la Lotharingie, ce vieil et encombrant héritage des partages de l'empire de Charlemagne... Charles réussit toutefois à s'emparer de cette terre et à s'y faire élire roi, concluant une paix solide avec l'ambitieux Henri roi de Germanie, et consolidant le royaume de France à l'est, mais alors les relations se détérièrent dramatiquement entre le roi et Robert comte de Paris.

Pourtant le frère d'Eudes ne brigait point la couronne. Il fut élu roi Charles en vint à éri-

ger en favori un grossier personnage nommé Haganon, pour que Robert, tout dévoué au service du royaume, se mît à douter de ce roi trop fantasque. Il y fut surtout porté par les Grands, car face au pâle Charles, Robert, sans être ambitieux, était « le représentant et l'espoir de toute une caste qui [était] à la fois la richesse de la France par l'abondance de ses possessions et son salut par le maniement des armes ». Le conflit, alors inévitable, aboutit en 922 à la fuite de Charles en Lotharingie et au sacre de Robert roi de France ! Mais dès le 15 juin 923, dans un affrontement sans merci à Soissons, les Lotharingiens conduits par Charles tuèrent Robert.

Le pauvre Charles n'allait pas pour autant retrouver son trône. Les Grands, très montés contre les Carolingiens, élirent et firent sacrer le 13 juillet 923 à Soissons Raoul duc de Bourgogne. Réduit à lutter contre ses propres vassaux Charles se retrouva séquestré à Château-Thierry, puis à Péronne d'où il fut retiré en 927 pour une équipée sans lendemain, et finalement ramené à Péronne où il mourut le 7 octobre 929, à cinquante ans.

Une autre monarchie

Cette vie riche de turbulences plus que de grandeurs n'en est pas moins l'illustration dramatique de deux conceptions opposées de la monarchie qu'Ivan Gobry analyse très finement : d'un côté celle d'une famille qui voit dans la cou-

ronne son bien personnel, la partageant et l'attribuant comme elle veut, de l'autre celle d'un souverain désigné « par les forces majeures de la nation ». C'est qu'alors les affaires politiques prenaient un nouveau visage : avec les invasions normandes, ce n'était plus une dynastie qui était menacée, mais l'identité nationale. « Le trône [appartiendrait] de droit à celui qui [délivrerait] le territoire des Barbares païens et [ramènerait] la paix. »

En somme les Grands avaient adopté une si haute conception de la monarchie qu'ils ne pouvaient plus tolérer un roi médiocre. Mais les changements de cette importance doivent s'effectuer sur le long terme : la grande sagesse, capétienne avant le mot, du fils de Robert, Hugues le Grand, comte de Paris, duc des Francs, fut de ne point brusquer les choses et d'user de son autorité militaire et morale pour, à la mort de Raoul (936), imposer sur le trône le fils de Charles le Simple, Louis IV d'Outremer (il avait vécu son enfance en Angleterre), puis le fils de celui-ci Lothaire, père du minable et éphémère Louis V mort sans postérité. Les Carolingiens s'étaient épuisés d'eux-mêmes.

On était alors en 987 : les temps étaient venus pour une royauté de salut public : fils d'Hugues le Grand, héritier de trois générations d'exploits pour sauver la France, Hugues Capet allait fonder la monarchie et l'hérité elle-même sur la seule notion de service. Cette mission dura huit siècles et nous sommes sûrs qu'elle n'est pas finie. ■

* Ivan Gobry : Charles III, fils de Louis II. Éd Pygmalion, 214 pages, 20 euros.

(1) Ivan Gobry : Charles II (voir L'AF 2000, du 19 juillet 2007).

(2) Ivan Gobry : Eudes fondateur de la dynastie capétienne (voir L'AF 2000 du 16 juin 2005).

La pathétique histoire des derniers rois carolingiens nous est désormais familière grâce à Ivan Gobry. À la fin de son livre passionnant sur le sage et autoritaire Charles II le Chauve (843-877) (1), il nous laissait attendre une ultime étincelle en la personne de l'arrière-arrière-petit-fils de Charlemagne, Charles III le Simple (898-929). Il a tenu parole, et voici donc aujourd'hui le destin décevant mais jamais désolant d'un roi qui sut garder un peu de dignité alors que le système successoral le rendait inapte à gérer le bien commun.

Il fallut, pour s'affirmer, une volonté peu commune à cet enfant posthume du roi Louis II le Bègue (877-879). Ses demi-frères aînés Louis III, seize ans, et Carloman, treize ans, sacrés ensemble en 879 à Ferrières-en-Gâtinais, eurent juste le temps de laisser le souvenir de vaillants guerriers, avant de mourir, le premier en 882, le second en 884, et d'être remplacés sur le trône de France, de par l'aveuglement des Grands, par un cousin germanique, l'incapable empereur Charles le Gros.

Quand les Grands finirent par condamner celui-ci à mort, ils ne songèrent nullement à placer le jeune Charles sur le trône de ses pères, car ils n'avaient d'yeux que pour Eudes comte de Paris, l'héroïque défenseur de la vallée de la Seine contre les Vikings. Ils élirent donc roi ce fils du célèbre Robert le Fort dont la lignée commençait à se signaler par ses services pour le bien public. Toutefois Eudes, qu'Ivan Gobry connaît fort bien (2), était un homme de paix autant que de courage. S'il avait paré au plus pressé en acceptant la couronne, il ne voulait pas forcer l'histoire de France, d'autant que Charles, devenu adolescent, et soutenu par certains Grands, dont Foulques, archevêque de Reims, et quelques partisans bourguignons, n'entendait pas se faire

oublier. Après force conciles et combats, malgré le jeu parfois trouble de cousins ou alliés souvent bâtards, sur fond de luttes acharnées contre l'envahisseur danois, Eudes négocia, offrant « une part » du royaume à Charles, lequel allait bientôt recouvrer le royaume tout entier à la mort d'Eudes le 1^{er} janvier 898.

Naissance de la Normandie

À dix-neuf ans, Charles était, nous dit Gobry, « un brave jeune homme, loyal et animé de bons sentiments, parmi lesquels la bienveillance ». De là le qualificatif point du tout péjoratif de "Simple" qui fut attribué à ce roi, élevé sans père, et qui devait son trône plus aux circonstances qu'à son génie. Les Grands s'accommodèrent de lui de mauvaise grâce ; pour se les attacher il nomma quelques abbés laïcs, chose fréquente en ces temps de décadence de la hiérarchie romaine.

Toutefois le jeune roi se révéla capable d'initiatives audacieuses, comme l'installation des Barbares scandinaves sur le sol qui allait être la Normandie - le pays des hommes du Nord. Charles le Simple partageait pleinement les vues de Robert, nouveau comte de Paris (frère du défunt Eudes) lequel était incité par le nouvel évêque de Reims Hérivée à « obtenir la paix plus par l'amour que par le glaive ». Le roi et le comte proposèrent le baptême au chef des envahisseurs, le célèbre Rollon, et les choses allèrent vite

► tement dans un avion et qui lui avait fait part de son admiration.

AF 2000 – Mais il lui est arrivé de mener des combats au service d'autres pays...

E.H. – Bob Denard agissait au service de la France qui appartenait au "monde libre", durant la guerre froide. À cette époque, le bloc de l'est notamment l'ex-Union soviétique cherchait à s'emparer des zones d'influence des pays du bloc de l'ouest, partout sur la planète, y compris au Moyen-Orient et en Afrique. Au Yémen, l'insurrection des républicains était soutenue par Nasser qui était philo-soviétique et, bien entendu, soutenu par l'Union soviétique. De même au Biafra, les affrontements entre les deux blocs de l'est et de l'ouest étaient à leur apogée. Il en était de même au Katanga où Patrice Lumumba était soutenu par les Soviétiques et Moïse Tchombé par les Occidentaux. Denard était naturellement du camp des pays de l'ouest auquel la France appartenait.

Une Opération aux Comores

AF 2000 – Pourtant son dernier coup d'État aux Comores s'est déroulé en 1995, après cette période de l'Histoire...

E.H. – Justement, cette opération de 1995 était sa dernière mais aussi la dernière de la France et de ses services en Afrique. M. Juppé était partisan d'un changement de méthode d'action de la France en Afrique, mais l'opération aux Comores était indispensable encore pour la France.

En effet, feu le président Djohar (président des Comores) avait mécontenté la France en se rendant en Iran en visite officielle. De même, il s'était rendu en Libye qui était en désaccord avec notre pays. Lors de sa visite à Tripoli, à l'occasion de la fête nationale libyenne, en montant sur la tribune officielle, Djohar a piétiné le drapeau français qui était posé par Kadhafi devant la tribune !

Mais les relations entre Djohar et la France vont se tendre un peu plus dès l'adoption du "visa Balladur" obligeant les Comoriens qui se rendaient à Mayotte à solliciter un visa français. Pour toutes ces raisons, la France voulait se débarrasser de Djohar mais aussi de Bob Denard. Ce dernier était sous contrôle judiciaire en attendant la fin de l'instruction et le jugement de l'affaire relative à la mort du Président Abdallah. Or, les fils de ce dernier étaient détenus par Djohar en prison, à Moroni, accusés d'une tentative de coup d'État contre lui. Denard a été approché par l'un des fils du président Abdallah

qui a sollicité son intervention pour libérer ses frères à Moroni. Dans sa déposition, le fils du président Abdallah a indiqué que c'est Foccart, lui-même, qui lui avait suggéré de faire appel aux services de Denard pour libérer ses frères, la diplomatie officielle française ayant échoué auprès de Djohar.

Une loi anti-Denard

C'est ainsi que Denard a préparé cette opération. Lors de son intervention, il a reçu l'aide des agents de la DGSE qui étaient sur place et qui lui avaient facilité l'accès au Palais présidentiel. Or, quelques jours après son intervention, les troupes françaises ont débarqué à Moroni en prétextant d'un traité de coopération militaire entre la France et les Comores. Cette intervention militaire française n'avait pas, en réalité, pour objectif de mettre en cause le travail entamé par Denard puisque le président Djohar a été enlevé par l'armée française et transféré à l'île de la Réunion où il a été placé en résidence surveillée durant quatre mois. Il n'a été autorisé à regagner son pays qu'après avoir signé un engagement à ne pas se représenter aux élections présidentielles... C'est de cette manière que la France s'est débarrassée, à la fois, de Denard et de Djohar.

AF 2000 – En 2003, une loi a été votée sur le mercenariat. S'agissait-il d'une loi anti-Denard ?

E.H. – En effet, comme je le soulignais, la politique française en Afrique a changé sous le président Chirac, notamment à la fin de la guerre froide. L'opération de 1995 était la dernière de Bob Denard mais aussi la dernière de la France en Afrique. Cette loi de 2003 entérinait ainsi cette volonté politique française. Cependant, force est de constater que seule la France a adopté ce type de loi alors que la Grande Bretagne et les États-Unis ont toujours recours au mercenariat. Il s'agit donc d'une initiative qui rompt cet équilibre d'influence entre les deux mondes anglo-saxon et francophone...

AF 2000 – Quelle image conservez-vous de Denard ?

E.H. – Nous avons une relation amicale beaucoup plus que professionnelle. Denard était très fidèle en amitié et très généreux d'esprit, tolérant. Il pardonnait très facilement... Il avait un sens du devoir, du service de la nation pour lesquels il s'est sacrifié. Il avait aussi un grand sens de l'humour et une joie de vivre remarquable. Que son âme repose en paix.

Propos recueillis par Aristide LEUCATE

Apocalyptique art contemporain

Rarement une exposition d'œuvres d'art aura été aussi élégamment et richement présentée. C'est en effet à la Galerie des Galeries, au premier étage des Galeries Lafayette, en plein Paris, que l'on peut découvrir et apprécier ce qu'il y a de plus neuf dans les arts plastiques d'aujourd'hui*.

Parmi les huit artistes à découvrir, notre idiosyncrasie en a retenu trois qu'elle soumet à l'attention de nos lecteurs. Commençons par Michel Blazy, dont l'œuvre *Patmau* est accompagnée d'une glose éclairante : « ...Ses compositions organiques sont le théâtre mortuaire des produits de consommation de notre société. Par l'exploration de l'altération des matières, des moisissures, l'artiste bâtit des installations fragiles et éphémères, des univers plastiques mouvants où la notion de temps est au cœur des préoccupations. *Patmau* est une sculpture composée de nouilles de soja teintées avec du colorant alimentaire jaune. En perpétuelle évolution (l'œuvre demande un entretien journalier) elle peut évoquer un être vivant, un animal, un corps gazeux, ou encore un champignon atomique. À la fois apaisante et menaçante, l'œuvre de Michel Blazy traduit l'idée du vivant et de son irrémédiable dégénérescence. »

L'œuvre d'Étienne Bossut est porteuse d'une violence extrême par une référence homérique à Laocoon, fils de Priam et d'Hécube étouffé avec ses fils par deux serpents monstrueux. L'ensemble reptilien se signale par la reproduction de nombreux objets moulés en matière plastique : « en proposant de vraies fausses copies, Étienne Bossut s'amuse à fausser les conventions traditionnelles... »

Avec Mathieu Mercier nous sommes à la croisée de deux projets modernes, celui du *ready made* (Marcel Duchamp, 1914) qui fait rentrer les objets de tous les jours dans la sphère artistique, et celui qui projetait dans la vie quotidienne des objets conçus par des artistes. Mask est réalisée à partir d'un masque de base-ball couvert d'un pelage de terre ciblée en plastique... Il crée un assemblage simple, un rapport direct avec les rituels liés au sport et ceux attribués aux arts primitifs.



L'exposition
provoque terreur ou pitié,
méditation sur la fuite
du temps et la précarité même
des œuvres d'art.

Par ces trois exemples on peut deviner la richesse métaphysique et esthétique de cette exposition. À la pointe extrême des innovations et des audaces, elle provoque terreur ou pitié, méditation sur la fuite du temps et la précarité même des œuvres d'art.

PERCEVAL

* Du 13 septembre
au 3 novembre 2007.

Fragonard

(1732-1806)

Une très belle exposition réunit au musée Jacquemart-André les œuvres majeures de Jean-Honoré Fragonard, grâce à des prêts du Louvre et de nombreux musées de province et de l'étranger ; grâce également au mécénat de la Compagnie de Suez, donnant l'exemple d'une intelligente collaboration des secteurs public et privé.

« Dans un siècle où la France n'avait plus un vrai poète, Fragonard apparaît comme la véritable incarnation de la poésie. »

Dans le cadre agréable de cet hôtel particulier du siècle dernier, on peut ainsi apprécier pleinement l'œuvre de ce Provençal, en qui l'on n'a vu trop souvent qu'un dessinateur habile, auteur de scènes charmantes comme *La Leçon de musique*, coquines surtout ou même libertines, ainsi *Le Verrou*. Popularisé par la gravure *En fait*, l'exposition démontre que Fragonard n'a jamais oublié sa formation, due aux ateliers de Chardin et de Boucher, et qu'il a abordé au cours de sa vie des sujets extrêmement variés.

Histoire et mythologie

Tout d'abord (cela faisait partie d'un itinéraire obligé), il a cultivé le "grand genre", les sujets historiques et mythologiques. Il a remporté le Prix de Rome avec *Jéroboam sacrifiant aux idoles* ; il est entré à l'Académie avec une œuvre particulièrement dramatique, *Coresus et Callirhoé*, le suicide d'un prêtre de la Grèce antique préférant sa propre mort à

l'immolation de la jeune fille qu'il aime. De la même veine sont une *Vénus protégeant Mars contre Minerve*, une *Séléné contemplant Endymion endormi*... Œuvres de valeur certes, et il est dommage que n'ait pu figurer, parmi elles, un tableau vendu en 1919, *La Famille de Noé se rendant dans l'arche* (1).

Mais c'est avec une scène du poème du Tasse, de la *Jérusalem délivrée*, un *Renaud entrant dans la forêt enchantée*, que se manifeste pleinement la personnalité du peintre. Une œuvre étonnante, entrée au Louvre il y a seulement quatre ans. On peut se demander s'il s'agit d'une esquisse préparatoire à une composition plus vaste, ou bien si Fragonard la considérait comme une œuvre achevée. Car, en opposition avec le monde officiel et avec Diderot, il manifeste le meilleur de son talent dans une touche large et rapide, dans le spontané, l'esquisse, l'inachevé.

Inspiré par Lafontaine

Puis, Fragonard se laisse inspirer par un maître en libertinage : Jean de La Fontaine. Car, même dans ce domaine, le XVIII^e siècle apparaît tributaire du précédent. *Les Contes* (immoraux mais spirituels et toujours très lus) fournissent à l'artiste des sujets jugés alors scabreux : *Les Hasards heureux de l'escarpolette*, ou encore *Les Baisers*, ou *Les Débuts du modèle*, où l'on voit une jeune fille, présentée au peintre dans ce but, obligée de se déshabiller malgré ses réticences.

Autre période dans l'œuvre de Fragonard, il suit l'évolution de la mode et passe, mais non sans hésitations ni reculs, de l'inspiration coquine et libertine à celle qui émane de la littérature de son temps : *La Nouvelle Héloïse*, les *Contes moraux de Marmontel*, *Les*



Le Verrou
(extrait)

Saisons de Saint-Lambert, chantre de la vie rurale. De là pour servir les goûts d'un certain public : *La Visite à la nourrice*, *Le Berceau*, *l'heureuse fécondité*. Cependant sa *Joueuse de vielle* est le seul visage du monde des humbles qui lui soit attribué ; œuvre aussi réussie que *L'Aveugle des Quinze-Vingt* de Chardin.

Diversité

Mais, en fait, Fragonard demeure très indépendant, et la dernière partie de sa vie, sorte de synthèse ou de conclusion, est toujours marquée par des œuvres d'une grande diversité. Il dessine et peint "des dames, des chevaliers, des armes, des amours". Il réalise de beaux portraits, dont ceux qui illustrent une *Histoire de la Maison de Bourbon*, puis le *Roland furieux*, l'amour de Roger pour la belle Angélique, où l'on retrouve des sujets évoquant la période libertine, ainsi *Alcine rejoignant Roger dans sa chambre*. Puis, de façon apparemment inattendue, Fragonard illustre le *Don Quichotte*.

Marie-Anne Dupuy-Vachey, auteur de l'excellent catalogue de cette exposition, reconnaît en Fragonard un « portraitiste de génie ». Ce qui nous lui accordons volontiers, en contemplant la *Tête de vieillard* du musée Jacquemart-André, ou le *Philosophe de la Kunsthalle* de Hambourg. Mais dire qu'il fut un peintre « de génie », cette qualité décernée par Diderot et Benjamin Franklin, cela peut nous sembler excessif.

L'exposition est passionnante. Ce grand peintre ne fut pas toujours compris, ni par le monde officiel, ni par le critique d'art que fut Diderot. Ses dernières années furent attristées par la mort de sa fille, par la montée du goût néo-classique, et par la Révolution qui le priva d'une large partie de sa clientèle. Il fut un artiste « discret, indifférent aux honneurs, foncièrement indépendant » comme l'a dit Jacques Thuillier : « Dans un siècle où la France n'avait plus un vrai poète [Chénier n'a rien publié avant 1790] Fragonard apparaît comme la véritable incarnation de la poésie. »

René PILLORGET

(1) Selon le Dictionnaire classique de Bénézit.
(2) Cité par Marie-Anne Dupuy-Vachey dans Fragonard, les plaisirs d'un siècle ; Paris, édition Snoeck, 2007, p. 26.
* L'exposition demeurera ouverte jusqu'au début de janvier.



LES FILMS DE NOVEMBRE

● **LES DEUX MONDES.** – Une sorte de "4^e dimension" à la française, mais version comico-fantastico-dramatique, ça vous tente ? C'est ce à quoi s'est essayé le réalisateur Daniel Cohen avec ce voyage entre... deux mondes, celui (de nos jours) où vit Rémy Bassano, Benoît Poelvoorde, petit artisan parisien, copiste et restaurateur de tableaux réservé et insignifiant auquel il n'arrive que des tuiles – inondation de son atelier, divorce en perspective... – et qui, un beau jour est "aspiré" dans un autre monde. Un autre univers où une tribu tout droit sortie de "Rrrrr" !, le film d'Alain Chabat ou La guerre du feu de Jean-Jacques Annaud, attend le "sauveur" qui les débarrassera d'une tribu ennemie et de l'ogre qui la gouverne et réclame chaque jour son quota de chair fraîche. Et bien sûr, c'est ce pauvre innocent de Rémy Bassano qui va malgré lui et entre deux allers-retours d'un monde à l'autre se coller à la tâche, devenir leur roi-bâtitteur un tantinet despotique et du coup mal aimé

avant de retrouver le pavé parisien et, qui sait, enfin le bonheur... Le scénario, sans être original, était plutôt sympathique, tout comme Benoît Poelvoorde en naïf rêveur. La première demi-heure du film est elle aussi plutôt plaisante.

Dommage que l'heure suivante devienne répétitive et brouillonne.

● **LES PROMESSES DE L'OMBRE.** – Londres, son fog et... sa mafia russe ! Bouleversée par la mort pas vraiment accidentelle d'une jeune fille qu'elle aidait à accoucher, Anna, Naomi Watts, sage-femme dans un hôpital londonien, tente de retrouver la famille du nouveau-né qui lui reste sur les bras. Pour ce faire, elle s'aide du journal intime de la jeune fille. Un carnet rouge écrit en russe. En remontant la piste de l'ouvrage, qu'elle fait décrypter par son vieil oncle d'origine russe, Anna remonte jusqu'à un certain Semyon, Armin Mueller Stahl, restaurateur russe propriétaire d'un luxueux restaurant qui n'est

autre qu'un redoutable parrain mafieux spécialisé dans divers trafics notamment dans celui de jeunes filles venues – forcées – de l'Est. Comme la jeune fille morte dans ses bras en accouchant. Inutile de vous dire que l'enquête menée par Anna va lui attirer de sacrés problèmes. D'autant plus que Kirill, Vincent Cassel, le fils tendance psychopathe sur les bords, de Seymon n'est pas un tendre voyou. Seul Nikolai, Viggo Mortensen, le chauffeur et homme de main de la famille mafieuse semble vouloir lui apporter un peu de soutien et la protéger des mauvaises intentions de ses patrons. Un Nikolai à deux visages du genre flic infiltré mais borderline... Les mystères de Londres ! En nous entraînant dans un Londres nocturne, David Cronenberg signe un polar noir inquiétant et plutôt bien fichu sur une mafia aussi froide qu'un concombre à la russe arrosé d'une vodka bien frappée.

Alain WAEKENS

Leçons de sainteté

par **Anne BERNET**

Au sein du matérialisme ambiant se manifestent des courants de religiosité qui ont peu à voir avec une religion dont ils prennent uniquement ce qui leur convient. Face à ces croyances "à la carte", séduisantes à nos tiédeurs, les exigences absolues de la véritable sainteté balisent la seule voie droite et sûre.

Parcours providentiels

À ceux qui redoutent les gros volumes, leur lecture supposée ardue, les éditeurs proposent des plaquettes qui résument fidèlement, quoique à grands traits, l'essentiel de la vie et des actes d'un saint. Deux, parues depuis peu, mettent en valeur des femmes aux parcours également providentiels pour la France de leur temps.

Seconde reine des Francs, Radeconde de Thuringe, dut, à son corps défendant, devenir l'épouse de Clotaire I^{er}. Bourreau des Thuringiens, le fils de Clovis avait déjà été marié et entretenait à sa cour un harem. Il avait quarante ans, Radeconde seize et l'on comprend l'effroi de la jeune fille, tout comme la tentative d'évasion qu'elle fit pour lui échapper. Elle fut reprise, et, grande chrétienne, y décéla la volonté de Dieu. Dix ans, elle fut, près de ce mari violent, une reine admirable. L'assassinat de son frère la poussa à se séparer de Clotaire, puis à fonder, à Poitiers, un monastère baptisé Sainte-Croix après qu'elle eut obtenu des reliques byzantines. Au milieu des tueries mérovingiennes, elle incarna la voix de la sagesse et de la compassion chrétiennes, se méritant, elle, l'étrangère captive, le titre de Mère de la Patrie. Longtemps cher à nos rois, son culte, déclinant au lendemain de la Révolution, reprend de la vigueur. Marcel Guilloteau le rappelle à bon escient et invite, dans les périls présents, à se tourner vers elle.

Née à Corbie en 1381, Nicole Boëlle est l'enfant miraculeuse de sexagénaires. Si Dieu a violenté les lois de la nature pour exaucer les prières de ses parents, c'est qu'il a des vues sur elle. Dans une France déchirée par la guerre, une Chrétienté déchirée par le schisme, Colette, que le pape autorise à restaurer les Clarisses dans leur pauvreté primitive, prêche riches et pauvres, humbles et puissants, clercs et laïcs, préparant les chemins de Jeanne, qu'elle rencontre, et la réunification de l'Église. On ne le sait pas assez, mais Mauricette Vial-Andru le rappelle fort bien.

Vocation féminine

Certains historiens, et ils n'ont pas entièrement tort, voient en de telles vocations féminines l'unique moyen laissé par leur époque à des femmes d'exception d'échapper au sort commun, fait de soumission à un époux imposé et de naissances à risques. En cela, Teresa Sanchez de Cepeda serait exemplaire.

Dernier biographe de Thérèse d'Avila, Joseph Pérez, s'il n'écarte pas ce genre d'explications, se

garde de s'y borner, au risque de passer à côté de l'essentiel. Son livre n'est pas une vie de plus de "la Madre", mais une tentative intelligente et brillante pour éclairer sa personnalité, ses choix, ses relations, ses façons d'être et de penser, en les confrontant à ceux de son temps et de ses contemporains. Thérèse fut en toutes ses fibres fille de l'Espagne du Siècle d'or et, en l'oubliant, l'on s'égare, comme à trop vouloir déchiffrer le passé avec nos propres grilles de lecture. En sont de bons exemples ceux qui se focalisent sur l'ascendance juive des Sanchez de Cepeda, réelle mais qui ne revêtait sans doute aucune importance aux yeux de leur descendante, peut-être dans une totale ignorance à ce sujet. Même risque d'incompréhension chez tous ceux qui s'obstinent à expliquer l'expérience mystique de la réformatrice du Carmel par des troubles psychiatriques ou neurologiques. Que Thérèse d'Avila ait, depuis sa jeunesse, été malade, c'est un fait ; ne pas comprendre qu'elle se réalisa malgré ses troubles de santé, et non à cause d'eux, une aberration. Il serait pire encore d'imaginer qu'elle choisit le couvent afin d'échapper au mariage, car, s'il est certain qu'elle n'y aspirait pas, il l'est bien davantage qu'elle trouva dans le cloître, au terme d'un cheminement extraordinaire, le seul amour assez haut pour combler des exigences qui n'étaient pas petites.

Leçon de courage

Cette expérience, Henriette Le Forestier d'Osseville la fit à son tour vers 1820. Fille d'aristocrates normands qui, sous l'Empire, avaient payé cher leur attachement aux Bourbons, Henriette était, en ces débuts de la Restauration, promise à une flatteuse alliance. Mais, à quinze ans, une maladie la laissa bossue et contrefaite... Pour la jeune infirme, il n'y avait plus grand chose à attendre du monde. Et guère plus de couvents que son état de santé lui fermait. Henriette vieillirait auprès de ses parents, d'ailleurs douloureusement frappés par les morts successives de leurs autres enfants. Elle ne se résigna pas à ce destin.

Écarté un mariage avec un ami dont elle redoutait la pitié, puis un projet d'entrer chez les Dames du Sacré Cœur, dont la vocation lui parut trop mondaine, M^{lle} d'Osseville obtint, non sans mal, l'autorisation de fonder près de Caen la congrégation Notre-Dame de Fidélité, vouée à l'éducation des orphelins. La suite, pour celle qui s'appela désormais mère Sainte-Marie, fut une longue série d'épreuves, physiques, morales, mystiques. Elle en triompha et, à sa mort, en 1858, laissa une œuvre florissante, en France et dans le monde.

Joachim Boufflet, à qui l'on doit de nombreux travaux hagiographiques, signe ici la première bio-

graphie d'une femme étonnante dont la foi inentamable, et l'obstination toute normande, sont une véritable leçon de courage et de confiance en la Providence.

Contre-Révolution

À peu près vers le même temps, un prêtre périgourdin, l'abbé Guillaume Joseph Chaminade, survivant des persécutions révolutionnaires, entreprenait, lui aussi, la fondation de congrégations enseignantes, La Société de Marie et Les Filles de Marie. Au vrai, s'il s'agissait, là aussi, de l'éducation de la jeunesse, l'abbé Chaminade avait, sur la question, des vues plus larges et plus politiques.

Âgé de trente ans en 1791, passé dans la clandestinité quand tant de ses confrères quittaient la France, ayant exercé son ministère à Bordeaux dans les pires conditions et risqué cent fois l'échafaud, l'abbé Chaminade avait pris une conscience exacte des racines du phénomène révolutionnaire : la Terre se révélait le fruit délégué de la philosophie des Lumières et, en dépit de l'horreur inspirée par ses débordements de violences, la pensée qui l'avait engendrée demeurait vivace et prête à empoisonner l'avenir. Pour s'en prémunir et en défendre les générations suivantes, il convenait de former des enseignants immunisés contre ses séductions, capables de former de jeunes catholiques conscients du danger. Le projet de l'abbé Chaminade revenait ni plus ni moins à pratiquer la contre-révolution dans l'enseignement. Telle serait la vocation de ses Marianistes, grands dévots de celle qui, dans l'histoire de la catholicité, avait déjà triomphé de toutes les erreurs intellectuelles.

Il n'est pas prouvé que ces objectifs, si louables soient-ils, aient beaucoup contribué à la béatification de l'abbé Chaminade en l'an 2000. Ni à sa popularité en France. Mais, Américain d'origine irlandaise, le postulateur de sa cause, le père Vincent Vasey, n'était pas prisonnier de ce genre d'*a priori* politiques. En quoi son étude, si elle ne relate pas la vie de ce religieux de combat selon un strict schéma chronologique, se révèle cependant d'une fraîcheur et d'un bon sens réconfortants car devenus trop rares chez nous...

Appel du divin

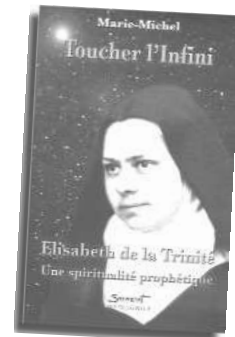
Le centenaire de sa mort, le 9 novembre 1906, a suscité nombre de publications consacrées à la bienheureuse Élisabeth de la Trinité. Deux d'entre elles méritent cependant un intérêt particulier.

Éminent spécialiste de la spiritualité carmélitaine, le père Conrad De Meester offre une biographie particulièrement dense et documentée, appuyée sur les sources et les témoignages, et qui, en dépit de sa taille impressionnante, n'est jamais ennuyeuse, rebutante ou mièvre.

Fille de militaire, Élisabeth Catez révèle, des sa tendre enfance, une personnalité exceptionnellement riche, doublée d'un caractère extrêmement emporté et passionné. La mort prématurée de son père, quand elle a sept ans, ne vient rien arranger. Pourtant, cette petite fille si difficile développe en parallèle une vie spirituelle, puis mystique, intense qui, très jeune, l'amène à se vouer à Dieu.

Belle, intelligente, pianiste virtuose, rien ne laisse pressentir aux observateurs superficiels l'immense appel du divin qui résonne en elle. Sa mère, quoique pieuse, sera la première effondrée lorsque Élisabeth lui annoncera sa volonté

irréfragable d'entrer au carmel de Dijon. Elle luttera jusqu'à la majorité de sa fille, s'inclinera faute de pouvoir empêcher ce dénouement. Littéralement dévorée par son amour du Christ, sœur Élisabeth de la Trinité s'éteint à vingt-cinq ans, réalisant son rêve : mourir jeune afin d'aller retrouver au plus vite le bien-aimé. À l'instar de Thérèse de Lisieux, sa contemporaine et son modèle, elle se révèle l'auteur d'une œuvre mystique qui n'en finit pas d'éblouir.



Le père Marie-Michel, après lui avoir consacré l'an dernier un essai biographique intitulé *Une soif d'infini*, propose avec un second volume, *Toucher l'infini*, une analyse et une mise en perspective des écrits d'Élisabeth. D'une telle richesse, d'une telle profondeur, d'une telle beauté et d'une telle émotion qu'il serait vain d'essayer de résumer cette réflexion propre à nourrir pendant des heures la plus exigeante des méditations. ■

* **Marcel Guilloteau** : *Sainte Radeconde. Téqui, 70 p., 5 euros (32,80 F).*

* **Mauricette Vial-Andru** : *Sainte Colette de Corbie. Téqui, 70 p., 5 euros (32,80 F).*

* **Joseph Pérez** : *Thérèse d'Avila. Fayard, 375 p., 24 euros (157,43 F).*

* **Joachim Boufflet** : *Mère Sainte-Marie. Le Sarmet, 350 p., 19 euros (124,63 F).*

* **Père Vincent Vasey** : *Guillaume Joseph Chaminade. Téqui, 495 p., 34,50 euros (226,31 F).*

* **Père Conrad De Meester** : *Élisabeth de la Trinité. Presses de la Renaissance, 740 p., 27 euros (177,11 F).*

* **Père Marie-Michel** : *Toucher l'infini. Le Sarmet, 335 p., 16 euros (104,95 F).*

LUS AUSSI

● **Claude Lopez-Ginisty** : *LE SECOURS DES SAINTS*

Dans ses tribulations, l'humanité se cherche des secours auprès de Dieu. Ainsi des saints se sont-ils spécialisés dans la guérison ou l'aide en certaines circonstances. Si ce dictionnaire des intercessions est l'œuvre d'un orthodoxe, celui-ci n'en a pas moins inclus tous les saints catholiques d'avant le schisme. Cela donne un étonnant et bouleversant panorama de la misère du monde, mais aussi de la foi invincible des humbles.

* *Xenia. CP 395, 1800 Vevey, Suisse. 170 p., 16 euros (104,95 F).*

● **P. Juan Gutierrez Gonzalez** : *LA GRANDE CONCHITA ; ÉCRITS SPIRITUELS*

Maria Concepcion Cabrera de Armida, Mexicaine née en 1862 dans un pays déchristianisé par la franc-maçonnerie, se marie parce qu'elle ignore même l'existence de la vie religieuse. En dépit de son amour pour son époux et ses enfants, la découverte de sa vocation manquée lui sera un sujet de souffrances. Pourtant, jusqu'à sa mort, en 1937, elle connaîtra une vie mystique d'une rare

intensité, dont, à la demande de ses confesseurs, elle a tenu le journal. Lecture parfois déconcertante, parfois bouleversante, qui témoigne des épreuves d'une laïque dont la cause est introduite à Rome.

* *François-Xavier de Guibert. Tomes 1 et 2, environ 200 p. le volume, 18, 29 et 20 euros (120 et 131 F).*

● **Hervé Roulet** : *SAINT ÉTIENNE*

Au-delà d'une bonne remise en perspective de ce que nous savons du Protomartyr, une intéressante étude sur la dévotion qui l'entoura en France, et une visite fouillée de l'église Saint-Étienne du Mont à Paris.

* *Téqui, 92 p., 11,80 euros (77,40 F).*

● **Julio Jiménez** : *AU DEVANT DES LIONS*

La Tradition a conservé de l'évêque Ignace d'Antioche, mort dans le cirque à Rome, une lettre magnifique dans laquelle le saint aspire à devenir, broyé sous les crocs des bêtes, « le froment de Dieu ». C'est le dernier voyage du martyr, anxieux d'atteindre le but, que relate ce bref roman historique, touchant, même s'il transforme Trajan en un persécuteur qu'il ne fut jamais...

* *Téqui, 87 p., 7,80 euros (51,16 F).*

Pour une Toussaint royale

Pour une âme qui sait en- **par** **Jean-Baptiste MORVAN** *chanson de tendresse, une louange naïve*

tendre, la voix des cloches aux grandes fêtes de l'an est un complément nécessaire, vital et sacré pour nos consciences attentives à l'héritage millénaire de la royauté. La vie est secrètement pourvue de musiques variées, étrangement parentes, mais

du pays natal, un éloge fidèle des gardiens éternels du terroir.

Il me semble que la Toussaint est le moment le plus propice à une consécration de tout refrain, hymne ou cantique aspirant en nous à une dignité méritée. Les morts sont aussi gens du royaume : et le labeur de l'âme soucieuse de trouver un chant aux accords exacts, c'est aussi la pratique consentie d'une certaine, d'une imprévue, d'une naïve et audacieuse "action française".

Nous prenons conscience d'un royaume de Toussaint, royaume des morts et des vivants, royaume intégral de France.

D'un pas de laboureur

toutes douées d'une double vertu d'émotion et d'harmonie. Que la Toussaint ne soit pas exactement la célébration des Morts, ce culte mémorial prenant place le lendemain, nous le savons : on nous l'a enseigné maintes fois, sans peut-être nous en convaincre absolument. La raison en est que la fidélité au souvenir des trépassés rejoint l'altière considération pour toute cette histoire du royaume français que les générations ont marqué de leur marche hésitante ou allègre.

Mon ami Polydore cède parfois à quelque irritation, au moins à quelque agacement quand les propos qu'il entend à cette date sont manifestement liés à cette contrée parallèle réservée aux défunts, à cette province qu'il appelle parfois au gré, de son humeur, le duché de Lacrimance ou le Comté de Larmoyance. Toute louange adressée au souverain Seigneur n'est pas, certes, nécessairement, un cantique de pénitence psalmodié sous un porche triste. Mais si nous prenons conscience de notre indignité, c'est par référence à ces résonances intérieures, exaltantes, qui trouvent leur expression suprême dans ce que Chateaubriand nommait « les ascensions du cœur » : une



De toutes les heures par nous vécues qui sont d'humbles et secrets sanctuaires, nous élisons celles où douleurs, tristesses, émotions et tendresses atteignent à cette supériorité humaine éclairée par des suggestions mystérieusement divines. Nous prenons conscience d'un royaume de Toussaint, royaume des morts et des vivants, royaume intégral de France. Il nous faut que les chants et les cantiques simples et discrets des campagnes de jadis se situent sur la ligne mélodique d'un rythme intérieur, parfois animé par un élan d'ardeur, et, plus souvent encore peut-être, conforme à la sempiternelle démarche d'une fidélité rustique, d'un pas de laboureur...

Pour illustrer la Toussaint de cet an, je songe parfois au cheval de l'Apocalypse portant le Seigneur, parfois au petit âne qu'il fit demander aux portes de la ville. Toussaint solennelle et familière à la fois, Toussaint bucolique et royale, nous te saluons avec le même plaisir ému que nous causera aussi l'apparition au tréfonds du feuillage de la fleur du camélia en notre jardin, dans le cours des mois à venir, qui seront longs ou courts selon la mesure exigeante ou naïve à laquelle nous soumettons nos vies... ■

L'essence spirituelle de la Révolution

« Révolution, raison, fraternité, justice furent autant de mots magiques, autant de charmes contre la misère, de formules contre l'inégalité, que le peuple se prit à réciter avec une sombre ferveur ; il crut à une seconde bonne nouvelle comme il avait cru, dix-huit siècles au-

paravant, à la première... La Révolution était éternelle et invincible comme Dieu dont elle avait pris la place. »

Émile MONTÉGUT
Coup d'œil sur la Révolution française,
La Revue des Deux Mondes (août 1871)

Émile Montégut (1825-1895) fut à partir de 1857 le critique littéraire de la Revue des Deux Mondes où il publia aussi quelques essais de réflexion politique. Dans la première partie de Coup d'œil sur la Révolution française dont nous venons de citer un extrait, il analyse l'essence de la Révolution qui est une religion. On n'avait jamais parlé ainsi depuis Joseph de Maistre qui voyait dans la Révolution une inspiration "satanique". Mais l'analyse de Montégut ne se situe pas sur le plan de la théologie, elle se place sur celui de la constatation.

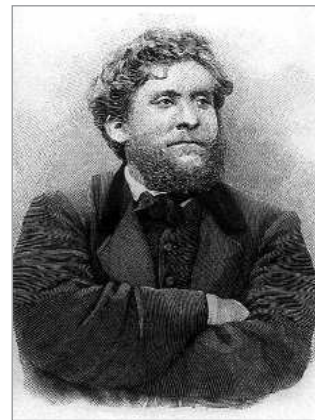
Les vertus chrétiennes devenues folles forment la mystique révolutionnaire, comme la Charité devenue Fraternité ; d'autre part, les principes qui soutiennent la société révolutionnaire sont les qualités des sociétés traditionnelles devenues folles :

« Examinez les pires erreurs, écrivait Montégut : dans toutes vous trouverez l'esprit de l'antique monarchie et de l'antique Église, mais leur esprit dépouillé de tout ce qui l'ennoblissait... » Le peuple est dressé à mépriser l'autorité, mais il adore la force qui n'en est qu'un élément apparent, et aveugle quand il est livré à lui-même. Il rejette toutes les hiérarchies naturelles, mais il accepte la tyrannie, que ce soit celle de l'homme providentiel ou celle, anonyme, des administrations. « Il refuse sa croyance à l'Église, écrit encore Montégut, mais il n'a pas abdiqué pour cela son aptitude à la foi aveugle, et il ne refuse rien de sa raison au plus infime prédicateur de club. Il pense sur l'individualité humaine et la liberté comme pensait l'Église : l'Église s'en méfiait comme d'éléments d'orgueil et de révolte : il les redoute et les hait comme germes possibles

d'autocratie et comme éléments d'usurpation. Tout lui porte ombrage : il regrette le pouvoir qu'il est obligé de déléguer et, à peine l'a-t-il délégué, qu'il croit l'avoir perdu et qu'il lui semble s'être donné des maîtres... »

Exaltation mystique

Ainsi, en vertu de cette méfiance envers toute délégation de pouvoir, en toute organisation qui lui paraît un affadissement de son idéal, la Révolution ne cesse d'attaquer la société démocratique qui pourtant sort d'elle, qui s'est



Jaurès reconnaît que la Révolution est une mystique.

mise en place grâce à elle. Pourquoi ? À cause d'une sorte d'exaltation mystique qui la pousse vers une perfection impossible à réaliser puisque la Révolution est irréaliste. Une vie intérieure sérieuse pousse le chrétien vers la sainteté qu'il ne connaît, s'il la mérite, quelques âmes d'élite mises à part, que dans sa patrie céleste. Mais la Révolution ne possède pas de patrie céleste. Alors, que faire ? Il faut continuer à se battre contre les contingences pour faire progresser la

Révolution : la Révolution ou la Mort. Au bout de la logique révolutionnaire se trouve en fait le Néant, ce que découvrit un peu tard le Girondin Vergniaud. « La Révolution est comme Saturne, dit-il devant le tribunal révolutionnaire, elle dévore ses enfants ».

Que la Révolution soit une mystique, Jaurès le reconnaît : « Il ne peut y avoir révolution que là où il y a conscience. » Et Alain, qui était tout sauf sot, et aurait pu, sans le poison idéologique, devenir autre chose que le philosophe du radicalisme, met en lumière la religion individualiste qui empêche l'esprit révolutionnaire de jamais organiser une société : « Les nations étant inévitablement plus bêtes que les individus, toute pensée a le devoir de se sentir en révolte. »

Le conservateur

Le conservateur ignore tout cela. Il est persuadé que la Révolution était nécessaire en son temps, qu'elle a fait son travail, qu'elle est terminée et qu'il va en gérer les acquits. C'est le bourgeois louis-philippard, c'est le bonapartiste, c'est le modéré sous la III^e République, c'est le démocrate-chrétien, c'est le gaulliste de l'UNR.

Ces conservateurs sont des croyants qui ne pratiquent plus et qui ont oublié certains dogmes de leur religion révolutionnaire au point que des esprits superficiels les prendraient pour des hommes de droite, ce qu'ils ne sont point. Mais l'homme de gauche, dévot scrupuleux, pratiquant impavide, saura toujours bousculer ces « révolutionnaires du porche » toujours un peu honteux d'être de peu de foi.

Gérard BAUDIN

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

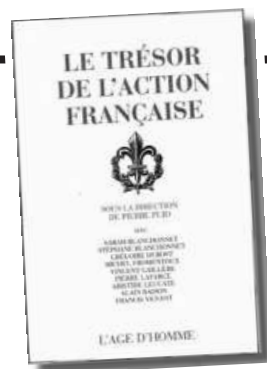
- | | |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) 125 € | 7. Outre-mer (un an) 135 € |
| 4. Abonnement de six mois 70 € | 8. Étranger (un an) 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A



LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO
Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST,
Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide
LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005...

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE MESSAGE DE PIERRE PUJO

Chers Amis,

C'est avec un profond regret que je dois renoncer à participer cette année au grand rassemblement catholique et royaliste organisé par Gérard et Danièle Pouységur.

L'an dernier, nous nous retrouvions à Cotignac, pèlerinage auquel furent fidèles les Rois de France. Cette année, nous honorons Saint-Maximin et la Sainte-Baume qui évoquent pour nous les premiers apôtres de la Gaule. Haut lieu de la chrétienté qui appartient à notre histoire nationale.

Nous exprimons notre fidélité aux combats du passé. Nous rendons hommage à tous les patriotes dont les mérites et les sacrifices n'ont pas toujours été reconnus au siècle dernier, qu'il s'agisse du maréchal Pétain ou de ceux qui ont lutté jusqu'au bout pour que la province française d'Algérie – dont nous portons toujours le deuil – demeure française.

Nous refusons la repentance sur l'œuvre coloniale de la France. Elle a apporté la civilisation à des peuples auxquels elle s'est associée et parfois qu'elle a intégrés dans la Communauté nationale.

Ces combats pour la France, nous les poursuivons aujourd'hui, persuadés que l'action d'une minorité dynamique peut changer le cours des choses.

Nous refusons l'intégration de la France dans un super-Etat européen. Nous voulons qu'elle soit libre et indépendante. Elle a besoin de préserver sa souveraineté pour développer son action dans le monde et soutenir ses amis.

Nous sommes persuadés que la France se relèvera lorsqu'elle aura retrouvé les valeurs qui ont fait sa force dans le passé et qu'elle sera de nouveau fière d'elle-même.

Nicolas Sarkozy veut réformer les institutions ; nous le réclamons aussi mais nous ne voulons pas d'un régime présidentiel ou bonapartiste.

Nous voulons que la France retrouve son Roi et sa monarchie capétienne après tant d'expériences républicaines désastreuses.

Pierre PUJO



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE BLANCHONNET
SECRETARE GÉNÉRAL : THIBAUD PIERRE

CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRETARE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : JEAN-BAPTISTE KIVEL
ADMINISTRATION : Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Belle journée d'Action française à Saint Maximin

Bien belle journée (malgré la pluie) d'amitié française que celle organisée le 20 octobre 2007 par nos amis du Var, Danielle et Gérard Pouységur, autour du thème : « **envers et contre tout, le combat pour la France continue !** ». Inaugurée en la basilique de Saint-Maximin par une messe émouvante en grégorien, cette journée fut placée sous la protection de la sainte patronne des lieux, Marie-Madeleine.

S.A.R. le prince Sixte Henri de Bourbon Parme, empêché, avait envoyé un message où il déclarait notamment : « **Comme disait avec raison notre adversaire William Pitt, "La France n'est pas une nation, c'est un espace géographique conçu et réalisé par une dynastie". Et il continuait : "Affaiblissons cette dynastie : nous**



affaiblirons cet Etat". Afin de mieux comprendre la préoccupation de William Pitt, n'oublions pas qu'à cette époque, ce n'était pas la France qui rejoignait l'Europe, c'était l'Europe qui rejoignait la France. Recréons donc cette tradition royale, seul rempart à l'hégémonie anglo-saxonne. Je pense que ce grand projet, contraire à tout conser-

vativisme, est la démonstration, qu'à travers le moteur spécifique dont le mécanicien a toujours été le Roi, la France peut développer une dynamique et une exemplarité alors que les régimes, qui se sont manifestés depuis plus de deux siècles contre sa propre essence, ne l'ont utilisé que pour la dénaturer et lui faire perdre sa position privilégiée au sein des nations occidentales. La responsabilité internationale qui a été la sienne par le passé devrait être une alternative au mondialisme niveleur et destructeur des identités nationales.

Jean-François Collin, président de l'ADIMAD, ouvrit le bal pour marquer l'attachement de toujours des pieds-noirs et des anciens d'Algérie française à la plus grande France. Vincent Gaillère, responsable de l'AF-Aquitaine, rappela les motifs de notre combat pour la restauration monarchique. Mathieu Marnay responsable de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, enflamma les cœurs en insistant sur la nécessité de ce combat. Aristide Leucate après une présentation critique de la politique gouvernementale actuelle, vitupéra la « **Ripublique parlementaire** » en terminant par un appel à « **l'union des nationalistes de toutes les provinces de France** ». Enfin, Jean-Pierre Papadacci clôtura les allocutions en évoquant l'âpreté du combat nationaliste.

La journée se termina par des visites et achats auprès des différents stands. Heureux et galvanisé, chacun promit de se revoir bientôt. Franc succès donc !

Emile BEAUFORT

Les fondements de la démocratie moderne

Mardi 23 octobre se tenait la conférence de rentrée du Cercle Anthinéa et de l'I.A.F. de Lyon. Maxence Hecquard avait bien voulu répondre à l'invitation de Sylvain Mercier et de Stéphane Blanchonnet pour présenter à nos amis lyonnais son dernier livre sur la démocratie (paru chez F.-X. de Guibert). C'est avec rigueur et conviction qu'il nous a démontré que loin de demeurer le régime politique qu'avaient déjà décrit les Grecs, la démocratie moderne est devenue une véritable religion séculière, un mythe politique aux contours flous mais aux potentialités totalitaires incontestables. « *Démocratie, que de crime on commet en ton nom !* » pourrait résumer l'esprit d'un constat qui n'a pas non plus fait l'impasse sur l'analyse des

racines philosophiques du phénomène (chez Kant et Hegel notamment). Le succès de cette réunion, qui s'est déroulée dans le



salon privé d'un prestigieux établissement lyonnais, est le point de départ d'une série de conférences sur la démocratie. Prochain rendez-vous en décembre sur le thème de la démocratie jugée par Julius Evola.

AF Lyon

Thibaud Pierre secrétaire général du CRAF

■ Par décision de Pierre Pujol, président du Comité directeur de l'Action française, **Thibaud Pierre** est nommé secrétaire général du Centre royaliste d'Action française. Au cours des trois dernières années, il a montré

ses qualités de responsable politique à la tête des étudiants et lycéens d'AF. Nous comptons beaucoup sur lui et, le remerciant d'accepter ces nouvelles fonctions, nous lui souhaitons bonne chance.

LE 11 NOVEMBRE À NÎMES

■ Le dimanche 11 novembre 2007, nos amis et sympathisants du Gard, du Vaucluse et de l'Hérault sont invités à participer à une cérémonie au monument aux morts de l'Action française (1914-1918) au cimetière de Nîmes. **Rendez-vous à 11 heures à l'entrée du**

cimetière Saint-Baudile, route d'Avignon. À 12 h 30, déjeuner à la brasserie Palace. **Conférence de Philippe Prévost** : *La France et l'origine de la tragédie palestinienne 1914-1922*. Prix du repas : 18 euros. Réservation obligatoire au 04 66 76 27 57.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 14 novembre 2007

MAURRAS ET DANTE

par Gérard Bedel

professeur de lettres classiques

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros

DIJON

La fédération de Bourgogne invite ses amis à un déjeuner amical

LE SAMEDI 17 NOVEMBRE À 12 H 30

à l'hôtel Ibis Dijon-Arqueluse (près de la gare).

Inscription : 23 euros. Chèques à l'ordre du CLIP, à adresser 20 rue Auguste Comte, 69002 Lyon.

Réservation obligatoire avant le 15 novembre.
Contact : 06 62 48 12 31.

LE MONDE ET LA VILLE

● **L'ALLIANCE SOCIALE** (11 rue du Bel Air, 94230 Cachan) organise un colloque sur le thème **Faut-il supprimer les partis politiques ?** avec **Arnaud GUYOT-JEANNIN** (Réhabiliter le politique), **Frédéric PICHON** (Europe des peuples), **Janpier DUTRIEUX** (Démocratie participative), **Benjamin GUILLEMAIN** (Corps intermédiaires), **Alexis ARETTE** (nouveaux États généraux). **Vendredi 16 novembre 2007**, à 20 heures, Grande salle du Musée social, 5, rue Las Cases, 75007 Paris. Entrée : 5 euros.

● **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**. Conférence sur le thème **Chrétiens d'Orient sur la route de la soie, un voyage dans les pas des nestoriens d'Istanbul à Pékin**, par Sé-

bastien de COURTOIS, écrivain voyageur, auteur d'un livre sous le même titre récemment paru aux éditions de la Table Ronde. La conférence sera suivie de la projection du film de **Jean-Claude LUYAT** : *La montagne des serviteurs de Dieu*. **Vendredi 9 novembre 2007**, à 18 h 30, Société de Géographie, 184; boulevard Saint-Germain, Paris 6^e.

● **CONFÉRENCES DU CERCLE SAINT-PAUL** : *Trésors spirituels de l'Église d'Orient*, samedi 17 novembre de 9 heures à 17 heures ; *La France et l'origine de la tragédie palestinienne 1914-1922*, par Philippe PRÉVOST, mardi 20 novembre à 20 heures . 12 rue Saint-Joseph, Paris 2^e (métro Sentier).

Dimanche 2 décembre 2006

à 12 h 30

BANQUET DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE

sous la présidence de Pierre PUJO

avec la participation de S.A.I. la princesse VINH THUY

et en présence de :

Alexandre BORITCH, délégué d'A.F. en Bourgogne ;
Paul-Marie COÛTEAUX, député français au Parlement européen ;
Michel FROMENTOUX, directeur de l'Institut d'Action française ; Élie HATEM, avocat à la Cour ;
Houchang NAHAVANDI, ancien recteur de l'université de Téhéran ;
Thibaud PIERRE, secrétaire général du C.R.A.F. ;
René PILLORGET, professeur émérite de l'université d'Amiens ;
Romain VINDEK, rédacteur à *L'Action Française* 2000.

**Palais de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris**

Métro Maubert-Mutualité – Autobus : ligne 63. Parkings : place Maubert et boulevard Saint-Germain

Stands variés, dédicaces d'auteurs, etc.

Inscription obligatoire (nombre de places limité)

Adultes : 42 euros ; lycéens et étudiants : 21 euros ; enfants : 15 euros.

Réservez avant le 20 novembre auprès de l'Action française, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
en joignant un chèque à l'ordre de PRIEP CCP 1248-85 A / Paris.

LE PRÉSIDENT EST SEUL

Tout a été dit, surtout beaucoup de niaiseries et de plaisanteries déplacées, au sujet du divorce de Nicolas et Cécilia. Nous entendons dépasser le côté "pipole" de l'affaire et nous en tenir à ses conséquences pour l'image de la fonction présidentielle.

Chacun sait que l'événement est sans précédent. Les rois capétiens ont toujours respecté le lien conjugal. Le seul, Philippe 1^{er}, qui se soit permis de renvoyer son épouse pour en épouser une autre, a éprouvé une telle honte de sa faute qu'il n'a pas voulu être inhumé à Saint-Denis avec ses prédécesseurs. Certes, plusieurs rois ont pris des maîtresses : c'était là faiblesse momentanée de la chair, alors que le divorce, lui, inventé sous la Révolution par la Législative moribonde le 20 septembre 1792, est beaucoup plus grave puisqu'il consiste à faire rompre par des tribunaux humains ce que Dieu a uni ; c'est donc dans un pays chrétien un péché contre l'esprit. Et depuis lors, seul l'empereur Napoléon a renvoyé Joséphine de Beauharnais (parce qu'elle ne lui donnait pas d'enfants).

Les présidents de la République, eux, n'ont jamais fait étalage de leurs difficultés intimes, et ont toujours tenu à donner au

sommet de l'État l'image d'un couple uni. Quitte à ce que ce fût un sacrifice, ils savaient – et leur épouse aussi – qu'ils devaient y consentir par respect pour la fonction suprême dont ils étaient investis.

Dans le cas actuel l'individualisme a pris le pas sur la fonction : il n'y a plus que moi Nicolas, moi Cécilia. Ainsi le président ne donne-t-il plus que l'image d'un homme seul, d'un chef d'équipe qui travaille, s'agite et se mêle de tout, sans qu'un cœur apparaisse auprès de lui au moins dans les moments de représentation officielle. Le bon sens populaire a toujours dit qu'un homme seul est un homme perdu ; qu'en est-il quand cet homme dirige un État ?

La famille selon Mai 68

Le plus sordide et le plus grave est que cette "rupture" à laquelle on s'attendait le moins est tout le contraire d'une rupture au sens sarkozien du mot. Elle est à fond dans la continuité de la détérioration des mœurs entamée lors de ce Mai 68 que le

par **Michel FROMENTOUX**

président dit souvent, sans rire, vouloir effacer.

Déjà affichant dès le premier jour sa famille recomposée et même surcomposée (deux fils de lui d'une autre femme, deux filles de son épouse d'un autre mari...), il montrait qu'il s'inscrivait sans vergogne dans la banalité contemporaine de couples qui se font et se défont au gré des désirs du cœur et de la chair. Au moins voyait-on le petit Louis (seul enfant des deux ensemble) : on pouvait espérer que les facéties de cet enfant de dix ans allaient égayer quelque peu le paysage élyséen. Hélas, le divorce est aujourd'hui tellement habituel que pratiquement aucun commentateur (à part Caroline Parmentier dans *Présent*) ne s'est inquiété de ce que serait désormais le sort de ce jeune garçon, lequel dans cette affaire est pourtant le seul qui soit réellement à plaindre.

À l'Élysée même s'affichera maintenant la décadence de la famille, d'une société où l'on divorce aisément (un mariage sur trois, même un sur deux à Paris, aboutit à un divorce dans les dix années qui suivent), où l'on se marie de plus en plus tard, où l'on rencontre des masses de per-

sonnes vivant seules, où des foules d'enfants ne connaissent vraiment qu'un seul parent... Les conséquences morales, psychologiques, démographiques, d'une telle situation risquent de se révéler terribles. Surtout si le chef de l'État lui-même semble s'adapter à une telle débâcle.

Un monde de fous

Ajoutons, dans le même ordre d'idées, que ceux qui s'unissent encore sont de plus en plus nombreux à choisir le Pacs plutôt que le mariage (le nombre de "pacsés" a, selon les statistiques, doublé entre 2004 et 2005 !)... À ce sujet on remarquera que cette législation mise en place pour favoriser les cohabitations homosexuelles est aujourd'hui en fait utilisée surtout par les couples hétérosexuels désireux de contracter des unions faciles à rompre, alors que les homosexuels, eux, continuent de réclamer leur "droit" au mariage...

Du haut en bas de l'État, nous avons vraiment l'impression que la république nous fait vivre dans un monde de fous. ■